

Bpifrance : objectif +10% d'industries accompagnées

■ Aurélien Banon, Directeur de Bpifrance Champagne-Ardenne, délivre le bilan 2025 de la banque publique d'investissement. *Page 4*

Sup Ardenne investit dans la santé



■ L'IFSI et de l'IFAS regrouperont 600 élèves dans un bâtiment neuf sur le Campus Sup Ardenne à la rentrée 2029. L'investissement s'élèvera à 9,25 M€. *Page 6*

La data au service de la rentabilité agricole

■ TerraGrow, portée par trois associés dont Charles Terrey, promet de révolutionner la gestion des exploitations agricoles. *Page 5*

Garder l'esprit critique face à l'IA

■ L'intelligence artificielle n'existe pas. La conférence de Luc Julia, volontairement provocatrice, remet les choses en place. *Page 7*

Portrait

■ L'Aubois Jean-Thomas Robichon. *Page 24*

12 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 22

Le Moulin de Signy-l'Abbaye : entre artisanat et industrie

Le Moulin de Signy-l'Abbaye est exploité depuis sept générations par la même famille. Au fil du temps, il s'est agrandi, modernisé, automatisé, jusqu'à produire aujourd'hui 31 000 tonnes de farine de blé par an. Désormais, le Moulin s'ouvre aux marchés industriels et à l'export. « Nous sommes probablement l'un des plus modernes de France et les seuls à travailler exclusivement en variétés pures. Comme un vigneron sélectionne ses cépages, nous sélectionnons les variétés de blé et réalisons nous-mêmes les assemblages », indique Jean-Philippe Javelaud, co-directeur. Les équipes travaillent sur la qualité des protéines pour limiter, voire supprimer, les intrants et privilégient des blés locaux, dans un rayon de 150 km grâce à un partenariat avec l'entreprise Vivescia.

Cette stratégie a conduit à la forte croissance du Moulin, guidée par une volonté de réappropriation du métier et du savoir-faire, notamment avec la création d'un laboratoire de panification et avec comme point d'orgue, la création d'une farine spécifique, puis d'un produit : La Pétrisane. Pour garantir le bon respect du cahier des charges, le Moulin a même ouvert, en 2017, son propre centre de formation où il reçoit ses boulangers partenaires.



Le Moulin de Signy a franchi un cap en 2023 avec un investissement de 10 M€ dans de nouveaux équipements industriels automatisés. *Page 3*

44% des habitants du Grand Est allocataire de la CAF

Au 1^{er} janvier 2024, un million de foyers du Grand Est sont allocataires des CAF, Caisses d'allocations familiales, en fonction de la situation familiale et/ou des revenus. Avec 2,4 millions de personnes bénéficiaires, soit 44% de la population régionale, contre 47% pour la France métropolitaine, le Grand Est, aux côtés de la Corse, de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Nouvelle-Aquitaine, figure parmi les régions dont la part est la moins élevée. Les parts les plus élevées, aux alentours de 50% concernent les Hauts-de-France et l'Île-de-France. Au sein du Grand Est, la part des bénéficiaires des allocations de la CAF atteint 47% dans la Marne, les

Ardennes et le Bas-Rhin et 41% dans la Moselle et la Meuse. Les CAF versent trois types de prestations : celles liées aux familles, celles liées aux logements et celles de solidarité et d'insertion. Comme en moyenne métropolitaine, les ménages concernés du Grand Est, 22% de la population, perçoivent plus souvent des prestations de solidarité et d'insertion. À l'inverse, ils touchent moins fréquemment des prestations familiales, 18% de ménages concernés contre 20% dans la Métropole. La part des aides aux logements, 18% de ménages concernés, est identique.

Page 9

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



2 JOURS
DÉDIÉS À L'INDUSTRIE

28 & 29 AVRIL
2026

REIMS
PARC EXPO



CRÉEZ GRATUITEMENT
VOTRE BADGE VISITEUR
www.businessindustries-reims.com

Business
Industries

Un salon industriel &
Des rdv d'affaires organisés

REIMS

L'indice des prix à la consommation



En février, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,6 %

En février 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,6 % sur un mois, après -0,3 % en janvier. Ce rebond des prix s'explique par la hausse saisonnière des prix des produits manufacturés (+1,4 % après -1,9 %), du fait de la fin des soldes dans l'habillement et les chaussures (+5,9 % après -10,2 %), et par la hausse des prix des services (+0,5 % après -0,1 %) tirés par le rebond, également saisonnier, des services de transports (+4,1 % après -7,9 %). Les prix de l'énergie ralentissent sur un mois (+0,3 % après +0,8 %), comme ceux du tabac (+0,4 % après +2,4 %), tandis que les prix de l'alimentation sont stables (après +0,5 %). (INSEE)

Les prix à la consommation



Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,9 % en février 2026

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,9 % en février 2026, après +0,3 % en janvier. Cette hausse de l'inflation s'explique en grande partie par une baisse moins prononcée des prix de l'énergie (2,9 % après 7,6 %), provoquée par un effet de base sur les prix de l'électricité qui avaient fortement reculé en février 2025. Sur un an, les prix des produits manufacturés baissent de 0,2 % en février 2026, après -1,2 % en janvier du fait du positionnement des jours de soldes cette année par rapport à l'an dernier, plus nombreux en janvier et moins en février. Les prix de l'alimentation accélèrent légèrement sur un an (+2,0 % après +1,9 %), comme ceux du tabac (+3,0 % après +2,7 %). (INSEE)

Les prix des produits manufacturés



Légère baisse des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés baissent de 0,2 % en février 2026, après -1,2 % en janvier du fait du positionnement des jours de soldes cette année par rapport à l'an dernier, plus nombreux en janvier et moins en février. Les prix de l'habillement et des chaussures rebondissent fortement sur un an (+1,5 % après -2,8 %), à l'image des prix des vêtements (+1,0 % après -3,7 %) et des chaussures (+3,0 % après -1,7 %). Les prix des « autres produits manufacturés » diminuent de manière moins marquée (-0,1 % après -0,9 %). La baisse de prix s'atténue pour les véhicules (-0,3 % après -1,0 %) et les articles et produits pour soins corporels (-0,8 % après -1,1 %). Les prix des meubles et articles d'ameublement rebondissent (+1,0 % après -0,7 %). (INSEE)

baromètre

Deux étoiles Michelin de plus pour la Marne



Deux étoiles pour le chef Philippe Mille et son restaurant Arbane, à Reims.

Le Guide Michelin a dévoilé son palmarès 2026 ce lundi 17 mars à Monaco. Une édition particulièrement favorable à la Marne, qui enregistre deux nouvelles distinctions et confirme le dynamisme de sa scène gastronomique.

PHILIPPE MILLE DÉCROCHE UNE DEUXIÈME ÉTOILE

Déjà figure majeure de la gastronomie française, Philippe Mille poursuit son ascension. Boccuse de bronze en 2009 et Meilleur Ouvrier de France en 2011, le chef s'est illustré pendant

plusieurs années au Domaine des Crayères, à Reims, où il avait obtenu deux étoiles.

En 2024, il a ouvert son propre restaurant, Arbane, avec l'ambition de proposer une cuisine plus personnelle, ancrée dans le terroir champenois. Un pari réussi : après une première étoile obtenue en 2025, l'établissement est récompensé d'une deuxième étoile dans la foulée, seulement deux ans après son ouverture.

UNE PREMIÈRE ÉTOILE POUR NAWAL REZAGUI

Autre distinction pour le territoire : Nawal Rezagui décroche sa première étoile pour son restaurant l'Alcôve, situé à Vinay. Une reconnaissance qui vient saluer le travail de cette cheffe et l'émergence de nouvelles tables gastronomiques dans le département.

Avec ces nouvelles récompenses, la Marne compte désormais neuf restaurants étoilés, pour un total de 14 étoiles. Arnaud Lallement conserve ses trois étoiles à l'Assiette champenoise, Dominique Giraudeau une étoile pour Le Grand Cerf de Montchenot tout comme Benjamin Andreux au restaurant Le Millénaire à Reims ainsi que Le Royal à Champillon avec le chef Christophe Raoux, Meilleur Ouvrier de France 2015.

Le Domaine Les Crayères conserve deux étoiles avec Christophe Moret et Kazuyuki Tanaka deux étoiles avec son établissement Racine. Plus Jérôme Feck et son étoile à l'hôtel d'Angleterre à Châlons-en-Champagne.

Un résultat qui témoigne de la vitalité gastronomique du territoire et de sa capacité à faire émerger, comme à confirmer, des talents reconnus au plus haut niveau.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent

FRANCK SANDER RECONDUIT À LA PRÉSIDENCE DE LA CGB



Réuni le 29 janvier 2026, le Conseil d'administration de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) a réélu Franck SANDER à sa présidence.

Cette réélection marque une pleine et entière confiance des administrateurs dans l'action menée par le Président et le Bureau, dans un contexte particulièrement tendu pour la filière betteravière. Baisse des surfaces, chute des cours du sucre, explosion des coûts de production, distorsions de concurrence qui pénalisent les planteurs français, menaces d'importations massives (avec le Mercosur et le sucre ukrainien) et instabilité politique : jamais les enjeux n'ont été aussi lourds pour l'avenir de la betterave.

En entamant son huitième mandat, Franck SANDER, agriculteur en Alsace, a réaffirmé sa détermination totale à « défendre les planteurs et leur revenu. Si la campagne 2025 a enregistré un rendement moyen national satisfaisant, la rentabilité de la culture reste fragilisée par des charges élevées et des décisions politiques incohérentes ».

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Moulin de Signy-l'Abbaye : entre artisanat et industrie

Agro-industrie. Le Moulin de Signy-L'abbaye est exploité depuis sept générations par la même famille. Au fil du temps, il s'est agrandi, modernisé, automatisé, jusqu'à produire aujourd'hui 31 000 tonnes de farine de blé par an. Désormais, le moulin s'ouvre aux marchés industriels et à l'export.



Jean-Nicolas et Jean-Philippe Javelaud, co-dirigeants du Moulin de Signy-l'Abbaye.

Niché au cœur d'un paysage typiquement ardennais, dans le creux d'un vallon entouré de villages aux maisons centenaires, le Moulin de Signy-l'Abbaye datant de 1884, a su prendre le virage de la modernité. À sa tête, la 7^e génération de meuniers. Et là où leurs ancêtres se sont formés sur le tas, Jean-Philippe et Jean-Nicolas Javelaud, sortent eux respectivement, d'école d'ingénieur et d'école de commerce. Des trajectoires qui expliquent la forte progression de l'activité du Moulin, ce dernier n'ayant plus grand chose à voir avec celui des débuts de l'histoire familiale. « À l'origine, c'était un moulin en bois qui a brûlé après la Seconde Guerre mondiale, en 1953. À l'époque, la famille vivait dans le moulin. C'est d'ailleurs notre grand-mère qui avait réussi à faire sortir tout le monde lors de l'incendie alors qu'elle était encore enfant », raconte Jean-Nicolas Javelaud, arrivé en 2019 dans l'entreprise. « En 1955, le moulin a été reconstruit en béton armé. C'est un bâtiment assez compact. À ce moment-là, nous sommes passés à l'énergie électrique. Avant cela, comme beaucoup de moulins en bois, il fonctionnait grâce à l'énergie hydraulique », poursuit son frère, Jean-Philippe qui l'a rejoint en 2022.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Depuis septembre 2024, le moulin fonctionne même partiellement à l'énergie solaire puisqu'un parc de panneaux photovoltaïques a été installé avec le soutien de l'Ademe et de la Région Grand Est dans le cadre du programme Climaxion. « Avec la guerre en Ukraine, nos coûts ont été multipliés par

trois. L'installation solaire vise justement à réduire cette dépendance. Nous avons une puissance installée de 650 kW, ce qui nous permet d'être autosuffisants dans certaines conditions, notamment l'été. Le surplus est redistribué localement dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation collective. Cela nous permet de produire environ 30 % de notre consommation annuelle d'électricité », indique Jean-Philippe Javelaud. Une nécessité au regard des évolutions du prix de l'électricité mais aussi de la consommation du site qui monte en charge avec un développement soutenu de son activité.

TRANSFORMATION DE 40 000 TONNES DE BLÉ PAR AN

Le moulin qui transforme 40 000 tonnes de blé par an, soit une production de 31 000 tonnes de farine, a en effet beaucoup investi dans son outil de production ces dernières années. « Aujourd'hui, nous sommes probablement l'un des plus modernes de France et les seuls à travailler exclusivement en variétés pures. Comme un vigneron sélectionne ses cépages, nous sélectionnons les variétés de blé et réalisons nous-mêmes les assemblages », poursuit celui qui a une double formation d'ingénieur, en management des industries agro-alimentaires et qui a également effectué une formation à l'école suisse de meunerie. Le Moulin de Signy-l'Abbaye est ainsi en capacité de proposer 140 types de farines différentes, en bio et en conventionnel pour toute une gamme de produits boulangers (pain, viennoiseries, pâtes jaunes - cookies, muffins, madeleines, etc. - ou encore le snacking). « Nous avons récemment

lancé une farine de type italien, adaptée aux pizzas, focaccias et clubs sandwiches pour suivre la demande. Nous proposons aussi des farines spéciales pour les pains artisanaux ainsi que des farines sur mesure selon le cahier des charges de nos clients, artisans ou industriels. » Car les récents investissements de la PME permettent désormais de répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire, grâce à l'obtention de la certification FSSC 22 000, reconnue internationalement en matière de sécurité alimentaire. « Notre moulin est entièrement automatisé, de la réception du blé jusqu'à la mouture. Il fonctionne en continu, même la nuit et le week-end, avec une personne d'astreinte en cas d'alerte. Cela garantit une grande régularité, même si le savoir-faire du meunier reste essentiel dans la sélection des blés, la préparation (notamment en les humidifiant), puis lorsqu'il s'agit de les moudre en réglant les machines pour obtenir la meilleure qualité de farine possible », rebondit Jean-Nicolas Javelaud.

CRÉATION DE LA BAGUETTE LA PÉTRISANE

Les équipes travaillent aussi sur la qualité des protéines pour limiter voire supprimer les intrants et privilégient des blés locaux, dans un rayon de 150 km grâce à un partenariat avec l'entreprise Vivescia, qui, avec un réseau de 150 agriculteurs coopératifs leur propose une quarantaine de variétés de blé cultivés sur 5 000 hectares. Cette stratégie a conduit à la forte croissance du Moulin, guidée par une volonté de réappropriation du métier et du savoir-faire, notamment avec la création d'un laboratoire de panification et avec comme point d'orgue, la création d'une farine spécifique, puis d'un produit : La Pétrisane.

La marque est mise à disposition des artisans boulangers, qui peuvent l'utiliser en respectant un certain cahier des charges. La farine bien sûr, mais aussi certains aspects marketing, commerciaux et de gestion. « Aujourd'hui, nous accompagnons environ 300 artisans boulangers, principalement dans le quart nord-est, mais aussi ailleurs en France. Tous ne travaillent pas avec la farine La Pétrie... Nous avons aussi d'autres gammes de farine pour la panification. »

Pour garantir le bon respect du cahier des charges, le moulin a même ouvert en 2017 son propre centre de formation où il reçoit les boulangers partenaires. « Le centre de formation sert d'abord à former nos équipes, mais aussi nos clients et prospects. C'est une étape quasi obligatoire avant toute collaboration. Les formations sont sur mesure, adaptées

au niveau et aux besoins de chacun. »

Un positionnement stratégique, à l'heure où le nombre de meuniers est passé en 30 ans d'environ 1 300 à 350 aujourd'hui. « Les meuniers les plus réputés restent français, mais la concurrence européenne, notamment belge et allemande, est de plus en plus forte avec des unités de production cinq à sept fois plus importantes que les nôtres. Ces acteurs investissent massivement et deviennent très compétitifs », livre Jean-Nicolas Javelaud. Car si les prix sont globalement dictés par le marché mondial, les écarts se font surtout sur les coûts de transformation.

10 M€ D'INVESTISSEMENT EN 2023

D'où la politique volontariste d'investissement du moulin ardennais. Le plus marquant de ces dernières années est la construction, en 2023, d'un nouvel ensemble industriel pour un montant de 10 millions d'euros. Une nouvelle fosse permet dorénavant de réceptionner 90 tonnes de blé à l'heure, 22 silos stockent jusqu'à 4 000 tonnes de blé là où auparavant la capacité était de 350. La nouvelle tour de nettoyage de six étages assure quant à elle un processus particulièrement rigoureux. « Cette installation nous permet d'isoler les blés, de les travailler de la meilleure des façons, grâce notamment à l'installation d'un trieur optique, véritable garde-fou du process, capable d'éliminer toute graine étrangère ou défectueuse. Cela garantit une farine propre, conforme aux exigences sanitaires, mais aussi de qualité supérieure en panification », insiste Jean-Philippe Javelaud, qui fait savoir que le moulin a intégré « Contrôle F » le plan de surveillance mis en place par l'ANMF (Association Nationale de la Meunerie Française) en 2024 pour renforcer le suivi des analyses des contaminants en meunerie.

Sur le plan logistique, le Moulin de

Signy dispose d'une flotte interne pour livrer les clients artisans et certains industriels dans le quart nord-est. « Nous travaillons aussi avec des partenaires locaux, notamment les Transports Simon, dans une logique de proximité et de réactivité. » Parfaitement ancrée dans son époque, la nouvelle génération a aussi des préoccupations en termes de RSE. Et outre l'installation des panneaux photovoltaïques, les deux frères ont développé un volet QHSE. « Historiquement, l'entreprise a été gérée avec une approche de bon sens. Aujourd'hui, nous structurons cette démarche : bilan carbone, recrutement d'une responsable QHSE, formalisation des actions. Nous avons aussi réduit de 17 % notre consommation énergétique spécifique, grâce à l'optimisation des machines et à l'installation de variateurs de fréquence. »

Côté projets, le Moulin de Signy vise le marché industriel mais aussi l'international. « Aujourd'hui, l'export représente environ 5 % du chiffre d'affaires », dévoile Jean-Nicolas Javelaud. « Nous cibons principalement le Moyen-Orient et l'Asie, où il existe un réel attrait pour le savoir-faire français. Nos clients peuvent être des distributeurs, des industriels ou encore des expatriés français. » Là où elle employait quatre collaborateurs à l'arrivée de Jean-Jérôme Javelaud, le père, en 1998, l'entreprise en compte aujourd'hui une soixantaine. « Nous affichons clairement l'ambition de nous renforcer sur le marché de la boulangerie artisanale, tout en développant les marchés exports et industriels. Notre outil est aujourd'hui équipé et dimensionné pour cela », insiste Jean-Nicolas. Grâce à des investissements réguliers, la progression du Moulin de Signy-l'Abbaye est constante, avec un chiffre d'affaires qui croît de 10 à 15 % par an.

NASTASIA DESANTI



Le Moulin de Signy a franchi un cap en 2023 avec un investissement de 10 M€ dans de nouveaux équipements industriels automatisés.

« L'industrie est un outil d'aménagement du territoire »

Entretien. Aurélien Banon, Directeur de Bpifrance Champagne-Ardenne, délivre le bilan 2025 de la banque publique d'investissement, qui traduit un dynamisme et une résilience des entreprises en région, malgré les incertitudes.



Aurélien Banon : " Malgré un contexte incertain, les chefs d'entreprise font preuve de résilience et continuent de se projeter ".

Aurélien Banon, quel est le bilan de l'année 2025 de Bpifrance dans la région ?

Bpifrance est présente dans la région à travers deux antennes : l'une à Reims, pour la Marne et les Ardennes, l'autre à Troyes, pour l'Aube et la Haute-Marne. Au total, une trentaine de collaborateurs y travaillent au quotidien, couvrant un large spectre de métiers : financement moyen et court terme, innovation, garantie bancaire, accompagnement à l'international, conseil, climat et fonds propres.

Activité par activité, quel est l'impact de Bpifrance sur le territoire ?

En financement moyen terme, nous avons mis en œuvre environ 250 millions d'euros de crédits en co-financement avec les banques, c'est près d'un demi-milliard d'euros qui ont été concrètement injectés dans l'économie régionale. Cela se traduit par près de 200 projets accompagnés sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne, tous secteurs confondus. L'industrie - textile, métallurgie, plasturgie - représente environ 25 % de ces projets, devant l'agroalimentaire autour de 10 %, et

le tourisme, un secteur en développement, avec un peu moins de 10 %.

Mais le fait marquant de cette année reste sans conteste l'essor des avances de trésorerie, qui a progressé de plus de 30 %. Près de 230 millions d'euros ont ainsi été délivrés à des PME et ETI du territoire. Ce mécanisme consiste à mobiliser des créances clients pour avancer du cash aux entreprises. Il reflète un besoin croissant d'accompagnement sur la liquidité, et touche quasiment tous les secteurs, avec une concentration particulière dans le BTP et l'industrie.

Que révèle ce chiffre sur l'état de l'économie régionale ?

Ce recours accru aux avances de trésorerie traduit deux réalités. D'une part, une démarche de prévention : des entreprises dont la visibilité sur les carnets de commandes se réduit - passant de douze mois à six, par exemple - préfèrent sécuriser leur trésorerie plutôt que d'attendre

les délais de paiement classiques. D'autre part, certains secteurs font face à des difficultés structurelles ou conjoncturelles : le BTP souffre chroniquement de tensions de trésorerie, tandis que des industries voient leur production perturbée par des facteurs exogènes, comme les problèmes d'approvisionnement liés aux tensions géopolitiques, qui les empêchent de facturer dans les délais habituels.

Une année dynamique, en quelque sorte ?

Assurément. Les financements à moyen terme, véritable baromètre de la confiance des dirigeants dans l'avenir, atteignent un niveau record pour notre direction régionale en 2025. Ces 200 millions d'euros d'investissements à long terme montrent que, malgré un contexte incertain, les chefs d'entreprise font preuve de résilience et continuent de se projeter. C'est un signal résolument positif.

Quels sont aujourd'hui vos principaux leviers d'action ?

Nous avons lancé la banque de digital avec un premier déploiement massif en 2025. Il s'agit de toucher en priorité nos TPE au travers d'une offre 100% digitale de crédit moyen terme jusqu'à 75 000€ en cofinancement avec les banques pour plus de proximité.

L'innovation reste un sujet central pour Bpifrance. Comment se

inspire du modèle américain. Des dynamiques concrètes émergent autour des pôles universitaires, et 2025 a été une excellente année avec 8 projets accompagnés en Champagne-Ardenne. Au total, ce sont près de 100 millions d'euros de dépenses d'investissement dans des projets innovants qui ont été enregistrés sur la région, avec des partenaires bancaires particulièrement actifs sur ce segment.

Qu'en est-il de l'accompagnement à l'international ?

Les résultats sont encourageants : une cinquantaine d'entreprises ont été suivies en 2025. Ce qui est notable, c'est que pour les deux tiers d'entre elles, il s'agissait d'une première démarche structurée auprès de nos équipes sur les sujets export. Les enjeux sont nombreux — stratégie d'implantation, création de filiales, adaptation aux normes locales, risque financier — et Bpifrance propose des outils spécifiques, notamment assurantiels, pour « dérisquer » ces initiatives et sécuriser les opérations.

Pourquoi le plan industrie est-il devenu central aujourd'hui ?

Parce que nous avons pris la mesure de nos fragilités. Pendant trop longtemps, le modèle de « l'entreprise sans usine » a été valorisé. Résultat : la part de l'industrie dans le PIB français est tombée à 10 %, contre 15 % en moyenne en Europe. Or, quand une usine ferme,

c'est tout un écosystème qui s'effrite : commerces, services publics, attractivité du territoire. L'industrie est un outil structurant d'aménagement du territoire,

capable de maintenir de l'activité en dehors des grandes métropoles. Notre objectif est donc d'accompagner 10 % d'entreprises industrielles supplémentaires — un effort significatif dans un secteur qui représente déjà une part importante de notre activité.

Le constat sur l'industrie reste pourtant contrasté, marqué par des fermetures...

C'est vrai, mais il faut regarder

la dynamique dans son ensemble. Les nouvelles usines qui ouvrent sont plus petites, certes, mais elles sont plus nombreuses. On ne recrée pas du jour au lendemain des sites de plusieurs centaines de salariés, mais la multiplication des initiatives locales est un signe réel de vitalité. Ce qui compte, c'est le mouvement.

Au-delà de l'industrie, la transmission des entreprises est aussi un enjeu majeur...

Absolument. Dans certaines régions, près de 30 % des dirigeants ont plus de 65 ans, et une entreprise sur deux est familiale. Le risque est réel : faute de repreneur, certaines disparaissent tout simplement. La première difficulté est l'anticipation : trop de dirigeants attendent trop longtemps, alors qu'une transmission non réalisée dans l'année qui suit la décision voit ses chances de succès chuter drastiquement. Bpifrance intervient notamment en proposant des garanties pouvant atteindre 70 % du financement, avec le même objectif que pour l'international : sécuriser les projets et lever les freins à leur réalisation.

Enfin, comment le climat s'inscrit-il dans cette stratégie globale ?

Nous sommes passés d'une phase de diagnostic à une phase d'action. Les entreprises ont mesuré leur empreinte ; maintenant, elles doivent agir. Car même en réduisant les émissions, le changement climatique est déjà là : inondations, hausse des températures, perturbation des conditions de production. La vraie question aujourd'hui n'est plus « comment prendre conscience ? » mais « que fait-on concrètement pour réduire notre impact et nous adapter à des conséquences déjà visibles ? »

Quel est, finalement, le fil conducteur de toutes ces actions ?

L'idée est simple : chaque intervention doit avoir un impact. Chaque euro engagé doit répondre à un enjeu de société. Que ce soit l'industrie, le climat ou la transmission, tout est lié. L'objectif est de renforcer la souveraineté économique, préserver le tissu d'entreprises et préparer l'avenir.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BENJAMIN BUSSON

Start-up. TerraGrow, portée par trois associés dont Charles Terrey, promet de révolutionner la gestion des exploitations agricoles.

TerraGrow : data et IA au service de la rentabilité agricole



À 23 ans, Charles Terrey est à la tête d'une start-up de 11 collaborateurs tout en travaillant sur l'exploitation polycultures familiale.

Le matin, Charles Terrey jongle avec l'IA et le développement informatique au Village by CA, l'après-midi, il chausse les bottes pour aller préparer les semis des betteraves. Le jeune homme, formé à l'institut polytechnique UniLaSalle comme ingénieur agronome et à HEC Paris, « pour acquérir une double compétence, surtout en entrepreneuriat et en deep tech », s'inspire de son vécu d'agriculteur pour mettre au point un outil venant simplifier la gestion d'une exploitation. Car selon lui,

« l'avenir de l'agriculture ne passe pas par les diverses aides – dont celles de la PAC – mais sur la bonne gestion des exploitations et une capacité à dégager de la rentabilité ». L'affaire n'est pas mince. Entre les contraintes réglementaires, la concurrence internationale, la volatilité des cours des céréales, les aléas climatiques et les événements géopolitiques, les exploitations agricoles sont soumises à de très nombreuses incertitudes. Pour connaître les attentes de la profession, Charles Terrey et ses associés mènent

donc une grande étude de marché auprès de 400 agriculteurs afin de cerner leurs besoins. « Deux problématiques principales se sont dégagées : la première, c'était le temps consacré à l'administratif, vécu comme une perte de temps et de valeur. La deuxième, c'était vraiment le manque de visibilité avec une complexité à anticiper les différents facteurs qui influencent sur la rentabilité et comment dégager du revenu. »

À DESTINATION DES EXPERTS-COMPTABLES

Avec son équipe, il réunit ainsi ces deux problématiques afin de créer, en 2024, TerraGrow. « Cet outil permet aux experts-comptables et aux différents conseillers de l'agriculteur de l'accompagner dans sa stratégie. Le logiciel agrège toutes les données : données parcellaires, de facturation, bancaires, comptables et données de traçabilité. À partir de cela, nous sommes en capacité de générer des prévisions de trésorerie sur les prochains mois, un prévisionnel de résultats allant du chiffre d'affaires jusqu'à l'EBE, mais aussi plus globalement, un prévisionnel de stratégie sur 10, 15 ou 20 ans », explique Charles Terrey. Si le logiciel,

« ne prédit pas l'avenir », en revanche, il intervient comme une aide dans les décisions stratégiques. Très concrètement, si un conseiller voit une actualité et anticipe une hausse du gasoil et des engrais, le lendemain il peut faire tourner une simulation des augmentations de prix et, grâce à TerraGrow, afficher toutes les exploitations qui peuvent apparaître en difficulté à 6, 12 ou 18 mois. Ensuite, « il oriente l'agriculteur dans ses choix ». La plateforme se matérialise aussi par une interface côté agriculteur, qui lui permet de connaître tous ses chiffres et de demander des simulations : achat d'un tracteur, embauche, etc. Il obtient un prévisionnel plusieurs années, automatiquement et sans saisie. « C'est un outil partagé entre l'agriculteur et son conseil financier ou technico-économique. On relie toujours la technique à l'économie. L'agriculteur a tellement de choses à faire qu'il ne peut pas analyser tous les angles morts. Le conseiller, lui, a une vision globale du portefeuille et peut situer chaque exploitation. » TerraGrow s'adresse ainsi tous types d'exploitations : agriculture, viticulture, maraîchage, polyculture-élevage, mais aussi aux coopératives, qui cherchent à développer du

conseil à 360°. La start-up ne vise que des cabinets d'expertise-comptable ayant un portefeuille client important. « Aujourd'hui, on a signé avec cinq cabinets comptables. Le plus important suit 4 500 agriculteurs, le deuxième 3 500. On cible des portefeuilles d'au moins 500 exploitations pour se déployer rapidement et nous visons 40 à 50 cabinets intégrés d'ici la fin de l'année. » TerraGrow emploie aujourd'hui 11 temps-plein, majoritairement des développeurs et bénéficie de soutiens tels que 50 Partners (programmes d'accompagnement sur-mesure pour les startups de la Tech avec mobilisation d'un écosystème composé d'investisseurs, de grands groupes, et d'experts), bpifrance, la Région Grand Est et La Ferme digitale. « À moyen terme, l'ambition est de modéliser des chocs macroéconomiques à l'échelle d'un territoire. Avec plusieurs milliers d'exploitations, on pourra estimer la résilience d'un territoire en cas de crise. Cela pourrait intéresser les pouvoirs publics et les acteurs économiques, avec un horizon autour de 2027 », annonce aussi Charles Terrey.

NASTASIA DESANTI

Conférence

Le leadership entre musique et philosophie



Frédéric Lenoir et André Manoukian offrent un dialogue inédit pour la plénière du CDJ Aube. « Avec cette plénière prestige, nous affirmons que la performance économique gagne à être guidée par la conscience, l'écoute et le collectif. L'Aube est une terre d'audace et d'humanisme entrepreneurial », explique Jessica Martins, présidente du CJD Aube. Et l'événement s'annonce d'envergure le 2 avril prochain à Troyes autour du thème « Trouvez la note juste. De l'Ego au Flow : vivre le leadership autrement ». Le CJD invite deux figures du monde intellectuel et culturel à bousculer les codes pour sa plénière ouverte à tous avec André Manoukian, pianiste virtuose, et Frédéric Lenoir, philosophe.

Les deux personnalités proposeront un dialogue vivant, sensible et accessible. Quand André Manoukian, utilisera la métaphore du jazz pour illustrer l'équilibre entre le cadre et la liberté, la maîtrise et le lâcher-prise, Frédéric Lenoir apportera une mise en perspective philosophique sur le sens, la conscience et la responsabilité du leader.

Le CJD présidé par Jessica Martins veut offrir une expérience particulière de leadership aux 800 personnes attendues et notamment aux chefs d'entreprise, acteurs économiques, décideurs, cadres supérieurs. Parce que diriger aujourd'hui ne peut plus se résumer à décider, contrôler ou performer. Le dialogue croisé entre musique, improvisation et philosophie, d'André Manoukian et de Frédéric Lenoir proposera une expérience immersive mêlant émotion, réflexion et inspiration.

Pratique : André Manoukian et Frédéric Lenoir, le 2 avril à l'espace Argence de Troyes à 18 h. (Réservation conseillée).

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Business Industries

Un Salon industriel & Des Rendez-vous d'affaires organisés

REIMS

28 & 29 AVRIL 2026 - Parc des expositions de Reims

2 JOURS DÉDIÉS À L'INDUSTRIE

- ♦ 200 exposants / sous-traitants
- ♦ Une convention d'affaires avec des acheteurs invités
- ♦ Des technologies de pointe en action : workshop, démonstrations machines, solutions innovantes, etc.
- ♦ Un espace attractivité des métiers : animations ludiques, démonstrations, ateliers, etc.
- ♦ Un plateau TV avec des interventions d'experts pour traiter les grands enjeux industriels actuels et futurs

CRÉEZ GRATUITEMENT VOTRE BADGE VISITEUR

www.businessindustries-reims.com

www.businessindustries-reims.com

Suivez-nous sur :

Équipement. On en sait plus sur le projet de regroupement de 600 élèves de l'IFSI et de l'IFAS dans un bâtiment neuf du Campus Sup Ardenne à la rentrée 2029. L'investissement s'élèvera à 9,25 M€.

Le Campus Sup Ardenne investit dans la santé

C'est en juillet 2029 que le bâtiment destiné à accueillir élèves infirmiers et aides-soignants au sein du Campus Sup Ardenne doit être livré. Mais c'est à la fin du mois de février 2026 que le groupement d'entreprises chargé de cette réalisation a été officiellement choisi. Ardenne Métropole vient en effet de faire savoir que le groupement en question sera encadré par Zoom Architecture, cabinet basé à Charleville-Mézières et dirigé par Jean-Marc Charlet.

Pour mémoire, c'est cette même agence qui avait mené à bien la création du campus universitaire carolomacérien, inauguré en 2019. Ce choix illustre donc une nouvelle fois la volonté d'Ardenne Métropole et de ses partenaires, en l'occurrence le Syndicat mixte du Campus Sup Ardenne, de confier leurs commandes à des entreprises locales. Par ailleurs, 72 % des dépenses communautaires de travaux, biens ou fournitures bénéficieront à des structures locales, soutenant ainsi l'activité et l'emploi dans le département des Ardennes.



Une vue du futur bâtiment qui regroupera les deux écoles.

Côté calendrier, le marché a été notifié le 26 février dernier et une première réunion de cadrage s'est déjà tenue sur place. Le permis de construire sera déposé dans quelques mois pour un début de travaux dans la foulée, la livraison du futur bâtiment étant programmée avant la rentrée universitaire de septembre 2029.

JUSQU'À 600 ÉTUDIANTS

Actuellement, l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et l'IFAS (Institut de formation d'aides-soignants), tous deux implantés dans l'enceinte du centre hospitalier Bélaïr, regroupent respectivement 322 et 112 élèves, soit 434 au total. Le bâtiment qui sortira de terre sera pour sa part

dimensionné pour pouvoir accueillir jusqu'à 600 étudiants, l'ambition étant de répondre ainsi aux besoins exprimés par les structures de santé locales.

Le bâtiment couvrira une surface approchant 1 000 m² et s'élèvera sur trois niveaux. « Nous allons par exemple utiliser des briques en terre crue compressée ou même des éléments de réemploi pour les façades, mais surtout beaucoup de bois, que ce soit pour la structure elle-même, les cloisonnements ou l'aménagement intérieur », présente Jean-Marc Charlet, l'architecte concepteur du projet.

Autant d'attentions qui répondent au pacte conclu en septembre dernier entre Ardenne Métropole et Fibois Grand Est, destiné à « intégrer une part significative de matériaux bois et biosourcés » dans les projets communautaires de construction ou de rénovation.

UN BÂTIMENT BAS CARBONE

Ce bâtiment bas carbone bénéficiera du réseau de chaleur urbain, fonctionnant à base d'une énergie 100 % locale et 100 % verte. « Chaque salle sera dotée de panneaux rayon-

nants, tandis que le grand hall bénéficiera d'un chauffage au sol », poursuit l'architecte carolomacérien. « On va aussi utiliser l'inertie calorifique de la terre crue. » Ajoutez une ventilation naturelle alimentée par des entrées d'air latérales, ou encore des puits de lumière prévus eux aussi pour aider, si besoin, à ventiler, et vous obtiendrez alors un bâtiment bioclimatique qui s'intégrera à la perfection au sein du campus universitaire.

Le coût du projet s'élève à 9,25 M€. La Région Grand Est apportera 74 % de cette somme. Dans le domaine de la santé, Charleville-Mézières a adopté une politique volontariste pour encourager les personnels de ce secteur à exercer sur le territoire, avec la création de postes de médecins salariés pour lutter contre le désert médical, l'ouverture d'une Maison des spécialistes avec quatre ophtalmologues, ainsi que la création future d'une Maison des internes en médecine, qui devront, en échange, exercer au sein de la collectivité.

PASCAL REMY

Logement. Habitat 08 a récemment inauguré sept pavillons, rue Gaston Sauvage, à Sedan, en présence des élus et des partenaires du territoire.

Plus d'habitat individuel à Sedan



L'inauguration de ces nouveaux pavillons a eu lieu en présence des personnalités locales ainsi que de Marie-José Moser et Hervé Euzen, respectivement présidente et directeur d'Habitat 08.

« Cette opération, livrée après quinze mois de travaux, s'inscrit pleinement dans la dynamique de requalification urbaine portée conjointement par Habitat 08 et la Ville de Sedan », constate d'emblée Jacques Samoy, chargé de la communication du bailleur ardennais.

Le programme est composé de sept pavillons de type 3 et 4, d'une superficie moyenne de 80 m², chacun disposant d'un jardin, d'une terrasse, d'un carport et d'une place

de stationnement.

Conçues par le cabinet d'architecture rémois Idoisés, les maisons, aux teintes pierre et bois, ont été pensées pour une intégration harmonieuse dans le tissu urbain existant et répondent aux besoins de la population. « La preuve : nous avons reçu pas moins de 80 demandes pour ces sept pavillons de qualité et accessibles à tous, dont des personnes à mobilité réduite », constate Jacques Samoy, en ajoutant que l'on « n'avait plus construit depuis long-

temps à Sedan ».

Une attention particulière a été portée à la performance environnementale des logements, classés en DPE « B ». Tous sont en effet équipés de pompes à chaleur individuelles et bénéficient d'une conception favorisant la lumière naturelle, permettant ainsi jusqu'à 40 % d'économies d'énergie par rapport à des systèmes traditionnels.

Implantée sur un site déjà urbanisé et sur un terrain dont Habitat 08 était propriétaire depuis longtemps, cette opération, exécutée sur le terrain par onze entreprises locales, permet de reconstruire en cœur de ville sur du patrimoine existant, en évitant ainsi la présence de dents creuses. Elle fait suite à la démolition complète, en 2018, d'anciens logements de première nécessité construits dans les années 1950.

D'un montant global de 1,44 million d'euros, l'opération a été financée grâce à des prêts bonifiés sur quarante ans de la Caisse des Dépôts et Consignations (1 million d'euros) et d'Action Logement (75 000 euros), ainsi

qu'à la mobilisation de fonds propres d'Habitat 08 (288 000 euros).

Dans quinze ans, trois des actuels locataires se verront proposer une accession à la propriété. À travers ce projet, Habitat 08 réaffirme sa mission : « faire du logement le moteur de toutes les histoires de vie, en proposant des logements de qualité, accessibles, durables et adaptés aux parcours de vie des habitants ».

Membre de la SC Batigère, Habitat 08 est l'Office public de l'habitat des Ardennes. Il gère près de 12 000 logements dans le département, avec près d'un Ardennais sur treize logé dans 80 communes.

PROCHAINS CHANTIERS D'HABITAT 08

- la transformation de l'ancien site Manureva en logements à Charleville-Mézières ;
- la création d'un quartier de 29 logements et d'autant de parcelles à bâtir à Domle-Mesnil ;
- la réalisation de trois logements individuels à Vireux-Wallerand.

PASCAL REMY

Acquisition

La PME ardennaise Société Nouvelle S.A.3.E. dans le giron de MK Energies

Après avoir créé une première implantation à Charleville-Mézières en 2025, la société MK Energies, spécialisée dans la conception et l'intégration de solutions globales dans les métiers de l'énergie (électrotechnique, automatisation, instrumentation) pour l'industrie, vient de procéder à l'acquisition de la Société Ardennaise d'Études et d'Équipements Électriques.

Basée aux Hautes-Rivières, la Société Nouvelle S.A.3.E. est une TPE encadrée par Patricia Dessi. Elle emploie six salariés, qui seront tous repris, et intervient dans les domaines de l'électricité et de l'automatisme sur la région ardennaise.

Avec ce rachat, MK Energies, dont le siège social est situé à Saint-Léonard près de Reims compte désormais dans son giron 17 entreprises implantées dans les régions du Grand Est, des Hauts-de-France, de Normandie et du Centre-Val de Loire. Un maillage géographique qui montre que MK Energies privilégie une croissance externe, atout majeur lui permettant d'offrir des solutions adaptées, différenciées, complémentaires, concrètes et efficaces. Grâce à cette stratégie, MK Energies a su, au fil des années, affirmer son leadership d'intégrateur.

Le groupe, présidé par Jack Manka, génère ainsi un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros, dont 10 % à l'international, et un Ebitda de 7,4 %, ce qui témoigne de la solidité de ce business model et de la pertinence de ses choix stratégiques. Ses marchés sont, il est vrai, portés par la transition énergétique, la décarbonation de l'industrie, la transformation digitale et le besoin croissant de mobilité durable.

Dans la vallée de la Semoy, MK Energies envisage de doubler l'effectif en place ainsi que l'actuel chiffre d'affaires d'un million d'euros.

PASCAL REMY

En bref

Technologie. L'intelligence artificielle n'existe pas. La conférence de Luc Julia volontairement provocatrice remet les choses en place.

Garder l'esprit critique face à l'IA

« *Les intelligences artificielles, c'est de la science, pas de la fiction* ». En conférence à Troyes, invité par la Technopole de l'Aube en Champagne, Luc Julia a fait salle comble. Il faut dire que le personnage est atypique. Décalé, critique, et showman, celui se présente comme cocréateur de Siri pour Apple et dirige le département scientifique du groupe Renault a voulu faire resurgir l'esprit critique humain.

Décrivant les intelligences artificielles génériques, énergivores en électricité et en eau, il pose les intelligences artificielles agentiques comme un outil fiable et responsable. « *Les IA frugales sont l'avenir* ». L'IA agentique se concentre sur la prise de décision autonome plus que sur la création et intervient dans des domaines spécifiques, contrairement à ChatGPT par exemple qui nécessite l'intervention humaine pour créer. « *Plus l'IA est générique, plus les données sont biaisées et peuvent dire n'importe quoi (.../...) L'esprit critique, c'est essentiel, nous l'avons et nous savons qu'il faut être critique*

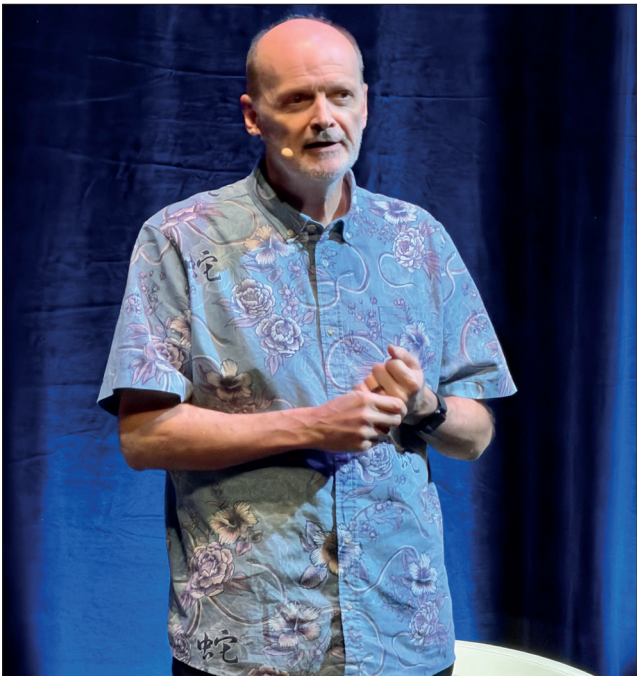
par rapport à ces machines. »

Émettant un sérieux doute sur l'avenir de la voiture autonome, Luc Julia pose le scénario d'un véhicule bloqué place de l'Etoile incapable de bouger dans l'anarchie de la circulation en précisant « *la voiture autonome elle fait un truc bien, elle suit le code de la route. Sur la place de l'Etoile à 18h, vous ne passez pas. Vous passerez parce ce qu'en tant qu'humain vous prenez des décisions* ».

Mais si l'humain peut tout faire à peu près bien, l'intelligence artificielle excellera toujours lorsqu'elle sera utilisée sur un domaine précis.

L'AVENIR DES IA PAR SPÉCIALITÉ

Il convient donc d'envisager des intelligences artificielles spécifiques à chaque secteur, alimentées par des bases solides et fiables. « *L'IA devrait s'appeler l'intelligence augmentée. Elle fonctionne et est meilleure que ce que je fais. Mais si je l'utilise mal, c'est de la bêtise augmentée ! Le problème n'est pas l'IA, c'est l'humain. C'est lui qui décide et qui tient le manche !* »



Luc Julia invité par la Technopole de l'Aube au Centre de congrès pour sa conférence « L'IA n'existe pas ».

La France se positionne bien pour le développement de l'intelligence artificielle agentique avec 1 200 startups en France et 55 000 Français spécialistes de l'IA dans la Silicon Valley. « *En France nous sommes bons sur l'IA*

agentique et sur la sensibilisation à la RSE. Nous sommes les meilleurs scientifiques, nous avons du potentiel. Il faudrait maintenant qu'il y ait des investisseurs ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Patronat. Réunie en assemblée générale, la confédération des petites et moyennes entreprises de l'Aube fixe la trajectoire.

Vers une CPME plus forte

Avec une année défavorable à l'économie, un climat international tendu avec notamment le sujet des droits de douane, l'annexion du Groenland par les États-Unis et les conflits géopolitiques entre Ukraine et depuis quelques semaines le Moyen-Orient, les facteurs défavorables à l'économie s'amplifient. Pour Jean-Dominique Regazzoni, président de la CPME de l'Aube, « *les PME sont souvent en première ligne et n'ont pas les mêmes marges de manœuvre que les grands groupes* ».

Depuis un an, la confédération est dotée d'un nouveau président national avec Amir Reza Tofigi, qui impulse une dynamique qui se ressent au niveau départemental. « *La CPME doit porter haut et fort la voix des entrepreneurs patrimoniaux, des PME et TPE qui constituent l'ossature de notre économie* », insiste le président face à ses 125

adhérents. « *L'année 2025 aura été une année d'engagement, 2026 sera une année d'ambition avec une CPME plus forte.* »

SE FAIRE ENTENDRE

La confédération veut ainsi renforcer ses effectifs pour conforter sa légitimité à se faire entendre. « *Chaque adhérent est une voix de plus pour défendre l'entreprise dans le débat public.* » Avec 50 mandats départementaux, elle est également représentée dans les instances décisionnaires. Déjeuners avec des acteurs économiques ou politiques, afterworks et sessions de formation, les rendez-vous ponctuent l'année. Prônant la convivialité d'un lieu d'échanges et de partage d'expérience entre pairs, la CPME « *a aussi une ambition politique au sens noble du terme.* »

Pour l'année à venir, le mouvement veut continuer



Les membres du conseil d'administration de la CPME.

de défendre sa vision avec une fiscalité qui encourage l'investissement. La CPME souhaite aussi voir l'adaptation du droit du travail à la réalité des entreprises et de leur carnet de commandes et obtenir une simplification administrative. « *Derrière*

chaque entreprise, il y a un chef d'entreprise qui prend des risques, qui crée des emplois et qui fait vivre un territoire. Ces hommes et ces femmes méritent d'être entendus et respectés ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Tiers-lieu

Jazzus amorce une nouvelle étape pour son tiers-lieu culturel et créatif à Reims

La coopérative culturelle Jazzus, forte de 15 ans d'ancrage sur le territoire et de l'expérience du tiers-lieu Le Shed, mène actuellement une phase d'étude approfondie et de travail pour faire évoluer son projet de tiers-lieu culturel et créatif.

Implanté au cœur de la Zone du Port-Sec, ce lieu changera d'échelle tout en restant fidèle au modèle coopératif, aux valeurs de coopération, d'inclusion et de développement durable.

Ce futur équipement structurant réunira :

- une salle de spectacle (130 places assises / 250 debout),
- un pôle convivialité (bar, espaces pour rencontres, projections, expositions, boutique, offres familles),
- des pôles de travail mutualisés (bureaux, ateliers, studios, stockage).

Situé dans un quartier ultra-dynamique — à proximité de la Cartonnerie, Césaré, Le Lieu, Studio 511, Atelier 510 TTC, du Shed — et à deux pas du QPV Chalet-Solférino, il souhaite fédérer les acteurs dispersés des industries culturelles et créatives (ICC) et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'objectif : tester, par de l'occupation temporaire, des formes de coopération, optimiser les ressources via la réhabilitation d'un bâtiment existant et pérenniser un laboratoire au service de l'écosystème rémois.

FOCUS SUR LES ESPACES DE TRAVAIL

Au cœur de cette évolution, les espaces de travail s'adressent prioritairement aux professionnels des ICC et de l'ESS : artistes, entrepreneurs, associations, collectifs, indépendants et jeunes pousses issues des écoles locales (ESAD, CRR, URCA, Neoma, Mediaschool...).

Le pôle travail s'articulera autour de plusieurs propositions :

- Bureaux fermés
- Ateliers de création et studios pour les pratiques artistiques, sonores ou numériques
- Espaces partagés (coworking, salles de pratique, zones collaboratives)
- Stockage et services mutualisés : billetterie centralisée, gestion de paie, accompagnement administratif et juridique, conseil en communication, démarches écoresponsables, partage de matériel (son, éclairage, outils bureautiques)

Ces solutions visent à rendre visible l'invisible, à créer des synergies avec les institutions, les entreprises et les établissements d'enseignement, et à renforcer l'attractivité de Reims pour les talents créatifs.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : QUI VEUT EN ÊTRE ?

Dans le cadre de cette phase d'étude, Jazzus concentre ses efforts sur un appel à manifestation d'intérêt, avant un futur appel à candidatures formalisé. Si vous vous reconnaissez dans cette dynamique et cherchez un espace pour créer, travailler, expérimenter ou coopérer, signalez-vous dès maintenant pour rejoindre la communauté des futurs utilisateurs et co-construire cet écosystème diversifié. Pour cela, un formulaire rapide en ligne a été mis en place.

Vous avez une question sur le projet global ? Contactez l'équipe de la coopérative :

mail : jean@jazzus.fr

téléphone : 06 67 13 82 33

En bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- 2,9 %

Sur un an, les prix de l'énergie baissent à un rythme moins soutenu : -2,9 % en février 2026, après -7,6 % en janvier. La baisse des prix de l'électricité s'atténue nettement (-3,6 % après -14,6 % en janvier), en raison d'un effet de base : leur baisse sur un mois en février 2026 (-1,3 %) est beaucoup moins forte que celle en février 2025 (-12,6 %). Les prix des produits pétroliers baissent également à un rythme moins soutenu qu'en janvier (-2,2 % après -3,9 %) à l'image de ceux du gazole (-1,4 % après -3,7 %), de l'essence (-3,8 % après -4,8 %) et des combustibles liquides (-0,4 % après -2,2 %). À l'inverse, la baisse des prix du gaz s'accroît de nouveau (-3,3 % après -1,7 %). (INSEE)

+ 1,6 %

Sur un an, les prix des services ralentissent pour le quatrième mois consécutif : +1,6 % en février 2026 après +1,7 % en janvier. Les prix des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères ralentissent pour le troisième mois consécutif (+1,7 % après +2,4 %). Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+2,2 % après +2,3 %), à l'image de ceux de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +2,2 % après +2,3 %), et de ceux des assurances (+4,1 % après +4,9 %) et des services d'hébergement (+1,1 % après +2,0 %). (INSEE)

- 0,1 %

À l'inverse, les prix des services de santé baissent sur un an à un rythme moins marqué qu'en janvier (-0,1 % après -0,3 %). Sur un an, la baisse des prix des services de communication s'atténue (-0,3 % après -1,8 %), du fait du rebond sur un an des prix des services de communication mobile (+0,7 % après -3,3 %). Les prix des services de transports baissent sur un an, de manière moins marquée qu'en janvier (-0,4 % après -0,6 %). L'accélération des prix du transport ferroviaire (+8,7 % après +4,0 %) n'est pas totalement contrebalancée par le léger repli des prix du transport routier (-0,1 % après +1,9 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPaidTHAT***

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 19/03/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 969,88	- 0,89%
SBF 120	6 037,37	- 0,79%
Nikkei	55 239,40	+ 0,39%
Dow Jones	46 993,26	- 1,50%
Eurostoxx 50	5 736,85	- 1,00%

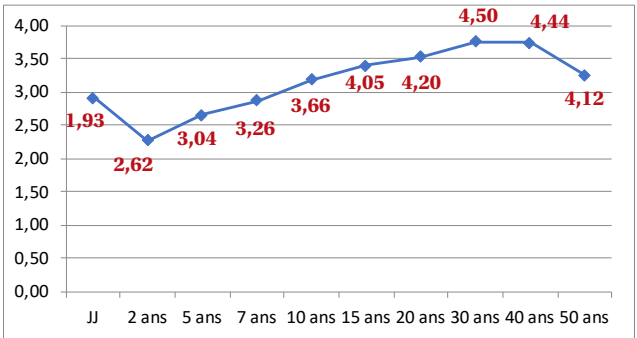
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1473	- 0,68%
Livre Sterling	0,8641	+ 0,14%
Yen	182,53	- 0,50%
Dollar/Yen	159,09	+ 0,19%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,779	+ 0,073
Euribor 10 ans	2,984	+ 0,045

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,933	+ 0,002
Euribor 1 mois	1,940	+ 0,000
Euribor 3 mois	2,121	- 0,029
Euribor 6 mois	2,309	+ 0,084
Euribor 12 mois	2,528	+ 0,072

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,620	+ 0,113
BTAN 5 ans	3,041	+ 0,093
OAT 7 ans (TEC	3,284	+ 0,087
10) OAT 10 ans	3,659	+ 0,072
OAT 30 ans	4,496	+ 0,034
OAT 50 ans	4,122	- 0,000

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)		
ARCELORMITTAL	45,59	+ 0,17
BNP PARIBAS	87,30	+ 0,08
CARREFOUR	15,69	+ 0,10
CRÉDIT AGRICOLE	16,64	- 0,05
EXEL INDUSTRIES	34,00	- 0,14
L.V.M.H.	468,55	- 0,27
LAURENT-PERRIER	87,80	- 0,02
MICHELIN	29,79	- 0,06
NEXANS	120,30	- 0,04
KERING	243,70	- 0,19
HAULOTTE-GROUP	2,20	- 0,01
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	36,42	- 0,01
RENAULT	28,03	- 0,21
SAINT-GOBAIN	71,52	- 0,18
SANOFI-AVENTIS	76,12	- 0,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	67,52	- 0,02
VALLOUREC	19,81	+ 0,26
VEOLIA	32,50	+ 0,09
VINCI	129,00	+ 0,07
VRANKEN-POMMERY	10,65	- 0,06

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,54	3,76	1,93
2 ans	1,27	3,81	2,50
5 ans	1,68	3,90	2,65
10 ans	2,27	4,28	2,97
30 ans	3,53	4,90	3,50

Le mécénat participatif de la Banque de France

Grâce au dispositif de mécénat participatif « Vos voix, nos dons », les collaborateurs de la Banque de France décident des projets à fort impact social ou environnemental portés par des organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique (associations, fondations) qui recevront un soutien financier.

UNE DÉMARCHE AU SERVICE DE DEUX GRANDES PRIORITÉS
Le mécénat participatif soutient des initiatives qui répondent à deux enjeux majeurs :

•L'inclusion économique et sociale
Certains publics rencontrent des difficultés d'accès à l'éducation, à l'emploi ou aux ressources essentielles. Les projets soutenus visent à accompagner ces personnes pour leur permettre de construire leur avenir et renforcer leur autonomie.

•La transition écologique
La prise en compte du changement climatique et la protection de la nature sont également au cœur de la démarche. Les projets sélectionnés contribuent à accélérer la transition vers des modèles plus durables.

UN MÉCÉNAT FONDÉ SUR LA PARTICIPATION
Le dispositif « Vos voix, nos dons » repose sur un principe simple : donner la possibilité aux collaborateurs de participer activement au choix des projets soutenus. Les collaborateurs de la Banque de France votent pour leurs projets favoris et les projets ayant reçu le plus de votes deviennent les lauréats du programme.

Pour l'édition 2026, 12 projets seront présélectionnés, parmi lesquels les collaborateurs pourront voter pour leurs favoris. Les 5 projets ayant reçu le plus de voix seront accompagnés pendant trois ans.

UN SOUTIEN CONCRET POUR LES PROJETS SÉLECTIONNÉS
Les projets lauréats bénéficient :

- D'un soutien financier pouvant atteindre 120 000 €, réparti sur trois ans ;
 - D'une visibilité renforcée ;
 - D'un accompagnement possible via le mécénat de compétences.
- Ce soutien permet aux organismes bénéficiaires de développer leurs actions, de renforcer leur impact et leur présence sur le terrain.

Pour candidater : <https://www.banque-france.fr/fr/actualites/le-mecenas-participatif-de-la-banque-de-france>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Moins de prestataires des caisses d'allocations familiales dans le Grand Est qu'en moyenne nationale

Social. 44% de la population du Grand Est est allocataire des prestations de la Caisse des allocations familiales. Cette proportion est moins élevée que celle de la France métropolitaine. Les ménages de la région perçoivent plus de prestations de solidarité et d'insertion que de prestation familiales ou d'aides au logement.

Au 1^{er} janvier 2024, un million de foyers du Grand Est sont allocataires des CAF, Caisses d'allocations familiales, en fonction de la situation familiale et/ou des revenus. Avec 2,4 millions de personnes bénéficiaires, soit 44% de la population régionale, contre 47% pour la France métropolitaine, le Grand Est, aux côtés de la Corse, de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Nouvelle-Aquitaine, figure parmi les régions dont la part est la moins élevée. Les parts les plus élevées, aux alentours de 50% concernent les Hauts-de-France et l'Ile-de-France. Au sein du Grand Est, la part des bénéficiaires des allocations de la CAF atteint 47% dans la Marne, les Ardennes et le Bas-Rhin et 41% dans la Moselle et la Meuse.

UN MÉNAGE SUR CINQ AIDÉ AU TITRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION

Les CAF versent trois types de prestations : celles liées aux familles, celles liées aux logements et celles de solidarité et d'insertion. Comme en moyenne métropolitaine, les ménages concernés du Grand Est, 22% de la population, perçoivent plus souvent des prestations de solidarité et d'insertion. À l'inverse, ils touchent moins fréquemment des prestations familiales, 18% de ménages concernés contre 20% dans la Métropole. La part des aides aux logements, 18% de ménages concernés, est identique. D'un territoire à l'autre, la différence du nombre de prestations révèle des spécificités socio-dé-



Les critères de revenus pour l'éligibilité devenant plus sélectifs, entre 2019 et 2023, le nombre de foyers allocataires percevant des aides au logement a diminué de 12% dans le Grand Est.

mographiques. Ainsi, les Ardennes (26%) et l'Aube (24%) touchent des prestations de solidarité et d'insertion 4 et 2 points au-dessus de la moyenne régionale. Dans les Ardennes, ces prestations concernent trois foyers allocataires sur cinq, une situation à mettre en relation avec les taux de chômage et de pauvreté supérieurs à ceux de la moyenne régionale. Dans les Ardennes et le Bas-Rhin, 45% des foyers allocataires perçoivent des prestations familiales. En Meurthe-et-Moselle et dans la Marne, 22 et 21% des ménages sont

allocataires des aides au logement, contre 18% en moyenne régionale. Dans ces deux départements, près de la moitié des foyers allocataires perçoivent ces prestations, une part importante qui s'explique par une plus forte concentration d'étudiants dans ces deux départements. Tous types de prestations CAF confondus, la part des bénéficiaires est de 46% et plus pour les Ardennes, la Marne et le Bas-Rhin, entre 44 et 46% pour l'Aube et la Meurthe-et-Moselle, de 41 à 44% pour la Haute-Marne, la Moselle,

le Haut-Rhin et les Vosges et moins de 41% pour la Meuse.

FORTE DIMINUTION DES FOYERS ALLOCATAIRES DES AIDES AU LOGEMENT

Les critères de revenus pour l'éligibilité devenant plus sélectifs, entre 2019 et 2023, le nombre de foyers allocataires percevant des aides au logement a diminué de 12% dans le Grand Est et de 10% en France métropolitaine. Sur la même période, le nombre de foyers allocataires de prestations familiales a également reculé, de -4% dans la région et de -2% à l'échelon national.

Dans le Grand Est, 53% des ménages composés d'une seule personne sont allocataires des prestations CAF. Les couples sans enfant ne sont 8% des allocataires. Les aides au logement concernent 29% des personnes vivant seules et 4% des couples sans enfant. Ici encore l'insertion et la solidarité dominent : 34% des personnes vivant seules et 6% des couples sans enfant perçoivent ce type d'aide de la CAF.

LES FAMILLES MONOPARENTALES FORTEMENT ALLOCATAIRES

65% des familles monoparentales et 56% des couples avec enfant(s) sont allocataires Caf. Les couples avec un ou plusieurs enfants perçoivent beaucoup plus fréquemment de prestations familiales (53% d'entre eux) que d'aides au logement (11%) ou que de prestations de solidarité et d'insertion (14%).

Parmi tous les types de ménages, ce sont les familles monoparentales qui sont les plus concernées par les allocations CAF. En 2023, 58% des ces familles perçoivent des prestations familiales, 43% des prestations de solidarité et d'insertion et 39% des aides au logement.

Près de 4% des ménages cumulent tous les types de prestations CAF : familiales, logement et insertion et solidarité. Un quart des ménages ne perçoit qu'un seul type d'aides, un ménage sur dix en cumule deux. Dans le Grand Est, la combinaison la plus fréquente associe aides au logement et prestations de solidarité et d'insertion (5% des ménages de la région).

UNE CHARGE ADMINISTRATIVE PRINCIPALEMENT ASSUMÉE PAR LES FEMMES

L'allocataire principal, représentant du foyer, est choisi parce que c'est lui qui a effectué la première demande d'aides auprès de la CAF. C'est donc lui qui prend en charge les démarches administratives pour l'ensemble du foyer et en assure la responsabilité. Dans le Grand Est, 76% des allocataires des prestations familiales sont des femmes. Elles sont 62% pour les aides au logement et 58% pour les prestations d'insertion et de solidarité. Tous types d'aides confondus, elles sont 64% des allocataires. La plus forte proportion, 90%, concerne le cas des familles monoparentales.

GÉRARD DELENCLOS

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal



Opinions

Par la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE)

Focus Grand Est : ce qu'attendent les chefs de TPE

VistaPrint et la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE) annoncent la signature d'un partenariat national avec le lancement d'un baromètre trimestriel de référence destiné à analyser, dans la durée, les arbitrages et priorités des dirigeants de TPE.

Dans le Grand Est, les dirigeants de TPE évoluent dans un contexte marqué par la prudence et la gestion de court terme. 46% déclarent aujourd'hui chercher avant tout à maintenir leur niveau d'activité sans investir davantage, tandis que 23,3% priorisent la réduction immédiate des coûts. Seuls 16% se projettent dans une logique de transformation à moyen ou long terme.

Cette posture se reflète dans les décisions prises au cours des 12 derniers mois. 50,7% des dirigeants ont réduit certains postes de dépenses et 20% ont gelé des investissements initialement prévus. Dans le même temps, 32% ont maintenu leurs investissements stratégiques et 11,3% les ont renforcés, signe d'un tissu économique partagé entre gestion défensive et volonté de tenir le cap.

Les priorités opérationnelles confirment la prudence. Le bien-être et la santé mentale arrivent en tête (41,3%), suivis du marketing et de la visibilité (38%) et de l'intelligence artificielle (26%). Dans le détail, les budgets communication sont majoritairement ajustés mais maintenus (38,7%), même si 40% des dirigeants déclarent les avoir réduits ou stoppés. À l'inverse, l'acquisition de nouveaux clients reste un poste central, considéré comme indispensable par 29,3% des répondants.

L'IA s'impose progressivement dans le paysage. Si 32,7% des dirigeants n'y ont pas recours, 36,7% déclarent y réfléchir et près de 31% ont déjà investi ou prévoient de le faire dans les 12 prochains mois.

Sur le plan financier, la priorité reste clairement la trésorerie, citée par 44,7% des chefs d'entreprise, devant la rémunération du dirigeant (26,7%) et l'investissement (20%). La recherche et la fidélisation de clients apparaissent comme le poste de dépense le moins négociable pour plus d'un dirigeant sur deux (54%).

Enfin, la relation aux pouvoirs publics locaux reste mesurée. 32% des dirigeants estiment que la municipalité ne joue aucun rôle réel dans le développement des entreprises, et seuls 14% considèrent qu'elle joue un rôle clé. Les attentes se concentrent principalement sur le soutien au commerce de proximité (34,7%) et une fiscalité locale plus favorable (32%), tandis que 18,7% n'expriment aucune attente particulière.

Analyse de Jean-Mathieu, Président de la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE) sur les résultats globaux France :

« Pour les dirigeants de TPE, qui représentent plus de 95% du tissu entrepreneurial français, les élections municipales apparaissent comme un moment structurant, mais aussi comme un révélateur d'un décalage persistant. 54% (résultat sur la France) estiment aujourd'hui que les enjeux des TPE ne sont pas suffisamment pris en compte, et un tiers considère même que

la municipalité ne joue aucun rôle réel dans leur capacité à investir ou à se développer. Ces résultats traduisent des attentes fortes, directement liées aux conditions d'exercice de leur activité au quotidien.

Plusieurs priorités émergent clairement. La question de la fiscalité locale reste centrale, avec une attente forte de modération, voire de stabilité. Les dirigeants expriment également le besoin d'un environnement économique plus favorable, reposant sur des infrastructures adaptées. À cela s'ajoute une exigence de qualité de vie locale, notamment sur les enjeux de sécurité, de circulation et de propreté. Enfin, le dialogue avec les élus apparaît comme un levier déterminant, avec une volonté d'échanges plus réguliers et plus opérationnels.

Au-delà de ces attentes, une conviction se dessine : les élus municipaux doivent reprendre leur rôle de partenaires à part entière du développement économique local. Cette relation doit s'inscrire dans la durée, avec une vision claire et assumée.

Dans cette perspective, la FTPE appelle à des politiques locales engagées, capables de porter une ambition économique sur le long terme, au service de l'intérêt général. L'économie et le social ne s'opposent pas : ils avancent ensemble. Une croissance inclusive bénéficie à l'ensemble des territoires et de leurs habitants. »

** Méthodologie : Étude conduite entre le 16 et le 27 février 2026 auprès de 1 000 chefs d'entreprise TPE (de 0 à 10 salariés) basés en France. L'enquête a été réalisée par Appinio, membre ESOMAR.*



Une Marne étoilée

Le classement du Guide Michelin dévoilé la semaine dernière a de nouveau mis à l'honneur la gastronomie locale. Outre la confirmation des 3 étoiles du Chef Arnaud Lallement (Assiette Champenoise, Tinquieux), des deux étoiles rémoises du Domaine Les Crayères et du restaurant Racine, le classement a validé les étoiles de Jérôme Feck (Châlons), du Royal (Champillon), du Grand Cerf (Montchenot) et du Millénaire (Reims). Et parmi les autres bonnes surprises, le Guide rouge a octroyé une deuxième étoile à Philippe Mille (Arbane Reims) et une première étoile à la cheffe Nawal Rezagui (Lalcôve, La Briqueterie à Vinay).

Grâce à ces deux nouveaux macarons et aucun déclassement, au total, la Marne compte désormais 14 étoiles, dont 11 situées dans le Grand Reims. De quoi classer le territoire parmi les zones les plus denses en matière de restaurants reconnus par le Guide Michelin. Une bonne nouvelle pour l'attractivité du département quand on sait à quel point le tourisme gastronomique est un facteur déterminant dans les choix de destination d'un certain public, lié à l'œnotourisme qui drainait en 2023, selon Atout France, 10 millions de visiteurs par an, générant 5,2 milliards d'euros de recettes, dont 42 à 45 % proviennent de visiteurs étrangers.

Un poids non négligeable pour l'économie nationale et d'autant plus locale si l'on considère le combo gagnant Champagne - Gastronomie. De quoi donner un coup d'accélérateur à toute une filière qui va aussi pouvoir se baser sur une formation premium avec le projet de Fabrique aux étoiles (voir PAMB 8167), porté par L'Assiette Champenoise et Le Domaine Les Crayères, et qui arrive à point nommé pour couronner le cru 2026 du Guide Michelin.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS CRÉE
UN COMPARATEUR DE PATRIMOINES ONLINE

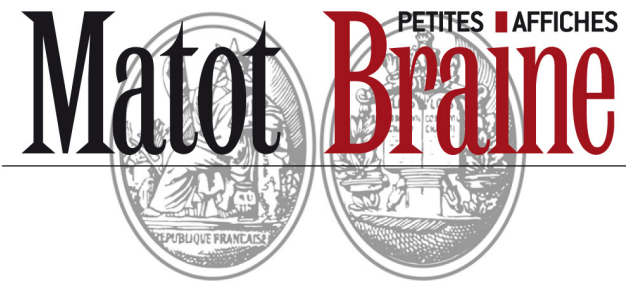


Retrouvez l'intégralité
de votre journal
et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offres



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation de bâtiments en 30 logements et 2 cellules commerciales 49-53 rue Georges Clémenceau - TROYES (10000)

Tous les lots - Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Appel d'offres formalisé suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2 - OBJET DU MARCHÉ :
Le présent avis concerne les prestations suivantes : REHABILITATION DE BATIMENTS EN 30 LOGEMENTS ET 2 CELLULES COMMERCIALES - Les travaux se situent à l'adresse suivante : 49-53 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 10000 TROYES GR 2069
Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 26 mai 2025 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article L2185-1 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019.

3 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 16/03/2026.
Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2603453

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)

Procédure adaptée



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché de maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation de 48 logements et 19 garages - Amélioration des composants - Confort thermique - 18 rue du Voyer à TROYES (10000)

Marché à procédure adaptée

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de services

Procédure adaptée, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les prestations suivantes : REHABILITATION de 48 LOGEMENTS et 19 GARAGES - AMELIORATION DES COMPOSANTS - CONFORT THERMIQUE, 18 rue du Voyer - 10000 TROYES.
Type de marché de services : Maîtrise d'oeuvre.
Les prestations ci-avant font l'objet d'un lot unique.
La visite est obligatoire.

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à l'acte d'engagement et ne peut être modifié.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr.

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr.

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 17 avril 2026 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon Logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE ; Tom CHAMBAULT ; 03.25.810.810 ; tchambault@mon-logis.fr ;
- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE ; Monsieur Manuel GOUBAULT ; mgoubault@mon-logis.fr ; 06.29.32.33.14.

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 18/03/2026.

Le Directeur General,
Serge LAURENT

M2603599

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)

Votre solution

100 % DIGITALE

pour DÉPOSER vos

ANNONCES LÉGALES



Rendez-vous sur

annonces.matot-braine.fr



III Annonces légales



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

MDLB HOLDING

FORME : EURL.
DÉNOMINATION : MDLB HOLDING.
SIÈGE : 3 rue du Chaperon - 51240 CERNAY LÈS REIMS.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
CAPITAL : Trois cents euros (300,00 €).
OBJET : - L'acquisition, la prise de participation et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans toute société civile ou commerciale ; - La mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; - L'assistance financière, administrative, comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens ; - Tous conseils et prestations de services.
GÉRANCE : Monsieur Dawson MASSIN, demeurant 64 route de Cernay - 51100 REIMS.
M2602286

«Génération Croisée»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mars 2026, il a été constitué la Société Civile de Gestion de Portefeuille (SCGP) au capital de 1.000 € dénommée «Génération Croisée» dont le siège social est 4 rue de la Liberté - 51530 CHAVOT-COURCOURT.

L'objet de la société est la prise de participation dans toutes les sociétés, la gestion de ces participations, l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail de tous biens et droits immobiliers, la durée est de 99 ans.

Les gérants sont Madame Corinne SELOSSE et Monsieur Jérôme SELOSSE.

La société sera immatriculée au R.C.S. tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2602694

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JPR INVEST
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 rue Fernand Brunet
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 05 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : JPR INVEST.
Siège social : 10 rue Fernand Brunet à REIMS (51100).

Objet social : l'acquisition de biens immobiliers, l'exploitation et la mise en valeur de ces biens pour l'édification d'immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; la mise à disposition gratuite des biens détenus par la société à un associé ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilité à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : - Monsieur Romain ERIBON et Madame Priscillia ERIBON, demeurant ensemble 11 rue des Chantraines à BAZOCHES SUR VESLES (02220) ;
- Madame Jessica ERIBON, demeurant 2 rue Pierre Brossolette à TINQUEUX (51430).

Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS (51100).

Pour avis : La Gérance.

M2602967

LOREM
AVOCATS

IZACE IMMO

Aux termes d'un ASSP en date du 26/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IZACE IMMO
Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à CORMONTREUIL (51350), 5 avenue des Goisses, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilité à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 5 avenue des Goisses, 51350 CORMONTREUIL
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LALZACE Fabrice 22 Grande Rue 51220 VILLERS FRANQUEUX

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties entre associés, au profit d'un conjoint ou d'un ascendant ou encore d'un descendant du cédant.

M2603109

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Aménagement Berdin
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
222 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Aménagement Berdin
Siège : 222 rue Louis Victor de Broglie, 51430 BEZANNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1.000 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger toute activité de promotion immobilière, activité de marchand de biens et immobilier, à savoir, l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, d'actions ou parts sociales de Sociétés immobilières ou à prépondérance immobilière.

L'acquisition de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, de tous fonds de commerces ou droits au bail, leur revente en bloc ou par lots, la construction sur les terrains acquis, la promotion immobilière, la rénovation ou réhabilitation immobilière des bâtiments existants, l'aménagement de tous terrains au moyen d'opérations de lotissement, ou autre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Société FINANCIERE DU PROGRES, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 222 rue Louis Victor de Broglie, 51430 BEZANNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 753 222 777 RCS REIMS, représentée par son Président, Monsieur Thibaud BERDIN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2603203

«EMV»

Aux termes d'un acte sous seing-privé en date du 21 février 2026, il a été créé une EARL dénommée «EMV», au capital de 7.500 €.

SIÈGE SOCIAL : La Grande Borne
- VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX.
DURÉE : 99 ans.
OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

La société pourra également, à titre secondaire et en complément de son activité principale agricole, réaliser des activités de nature commerciale légalement autorisées pour les sociétés civiles agricoles, et notamment :

- les prestations visées à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 ;
- l'exploitation d'installation de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ;
- toute activité de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole, et notamment la réalisation de prestations de travaux agricoles utilisant le matériel de l'exploitation, et particulièrement l'épandage de produits phyto-pharmaceutiques, dans les limites mentionnées à l'article L. 320-1 du code rural et de la pêche maritime.

GÉRANCE : Madame Emilie MATHIEU VIARD demeurant La Grande Borne
- VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des ¾ du capital.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention, La gérance.

M2603278

GN
AVOCATS
ASSOCIES

SARL ANTONIN GONCALVES

Aux termes d'un ASSP en date du 12/03/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SARL ANTONIN GONCALVES.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de type boulangerie, pâtisserie, glacier, confiseur, traiteur, vente de boissons à emporter, et toutes opérations pouvant s'y rattacher ;
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 60 rue de la Libération
- 51530 CRAMANT.
CAPITAL : 3.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : M. GONCALVES Antonin.

M2603345

EC INVEST

Suivant acte reçu par Me Patrice PROUVEUR, notaire à SAINT DIZIER, le 11 mars 2026, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : La société civile DÉNOMINATION : «EC INVEST», SIEGE SOCIAL : RECY (51520), 2 Ter rue des Moulins, CAPITAL SOCIAL : MILLE € (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX € (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion de tout immeuble l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, et toutes opérations pouvant être utiles à l'objet social. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. GÉRANCE : Monsieur Enzo NIESS, Commerçant, demeurant à RECY (51520), 2 Ter rue des Moulins gérant pour une durée indéterminée. CESSIONS DE PARTS : toutes les cessions sont soumises à l'agrément, sauf entre associés, conjoints, ascendants ou descendants IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Maître Patrice PROUVEUR.

M2603610

SERVENAY DIDIER
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
13 Rue des Saules - MONTVOISIN
51480 OEUILLY
RCS Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OEUILLY du 13 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SERVENAY DIDIER
Siège : 13 Rue des Saules, MONTVOISIN, 51480 OEUILLY

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tous les biens viticoles et agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires, ou selon tout d'autres modalités, s'appliquant plus particulièrement à la culture des vignobles, la production de raisins, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente conformément aux usages viticoles du vin produit sur l'exploitation. Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Didier SERVENAY, demeurant 13 Rue des Saules, MONTVOISIN 51480 OEUILLY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2603361

SARL PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : PARC AgriPV DES ANGLECOURT.
Siège social : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie.
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

Gérance : M^{me} Clémence CHARLET demeurant 123 Allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2603364

SARL PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : PARC AgriPV DES ANGLECOURT.
Siège social : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie.
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

Gérance : M^{me} Clémence CHARLET demeurant 123 Allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2603364

SARL PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE.
Siège social : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie.
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

Gérance : M^{me} Clémence CHARLET demeurant 123 Allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2603365

OZCAN ETANCHE

Par acte SSP du 12/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OZCAN ETANCHE.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : La réalisation de tous travaux d'étanchéité, d'imperméabilisation et d'isolation thermique et phonique sur tous types d'ouvrages et de bâtiments, neufs ou en rénovation, notamment toitures-terrasses, toitures inclinées, balcons, terrasses, murs enterrés, façades, fondations, parkings, ouvrages d'art et piscines ; La pose, l'installation, la réparation, la maintenance et la réfection de tous systèmes d'étanchéité, incluant notamment les membranes bitumeuses, synthétiques (PVC, EPDM, TPO), résines, SEL (systèmes d'étanchéité liquide), asphaltes, bardages, couvertines et tous matériaux ou procédés techniques liées à l'étanchéité ; Tous travaux accessoires ou connexes tels que la zinguerie, la couverture, l'isolation, le traitement de l'humidité, le drainage, la recherche de fuites, les travaux de protection et de sécurisation des chantiers ; L'achat, la vente, la fourniture et la distribution de tous matériaux, équipements et produits liés à l'activité d'étanchéité et du bâtiment ; L'étude, le conseil, l'assistance technique, la maîtrise d'œuvre et le suivi de chantiers dans les domaines précités ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, financières ou autres, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le développement de la société.

Siège social : 7 allée des Grives 51100 REIMS.

Capital : 2.000 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. ÖZCAN Emre, demeurant 7 allée des Grives 51100 Reims.

Admission aux assemblées et droits de votes : Les Assemblées Générales sont convoquées, soit par le président, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital ou à la demande du comité social et économique en cas d'urgence, soit par le Commissaire aux Comptes, s'il en existe. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux associés.

OZCAN ETANCHE

Par acte SSP du 12/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OZCAN ETANCHE.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : La réalisation de tous travaux d'étanchéité, d'imperméabilisation et d'isolation thermique et phonique sur tous types d'ouvrages et de bâtiments, neufs ou en rénovation, notamment toitures-terrasses, toitures inclinées, balcons, terrasses, murs enterrés, façades, fondations, parkings, ouvrages d'art et piscines ; La pose, l'installation, la réparation, la maintenance et la réfection de tous systèmes d'étanchéité, incluant notamment les membranes bitumeuses, synthétiques (PVC, EPDM, TPO), résines, SEL (systèmes d'étanchéité liquide), asphaltes, bardages, couvertines et tous matériaux ou procédés techniques liées à l'étanchéité ; Tous travaux accessoires ou connexes tels que la zinguerie, la couverture, l'isolation, le traitement de l'humidité, le drainage, la recherche de fuites, les travaux de protection et de sécurisation des chantiers ; L'achat, la vente, la fourniture et la distribution de tous matériaux, équipements et produits liés à l'activité d'étanchéité et du bâtiment ; L'étude, le conseil, l'assistance technique, la maîtrise d'œuvre et le suivi de chantiers dans les domaines précités ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, financières ou autres, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le développement de la société.

Siège social : 7 allée des Grives 51100 REIMS.

Capital : 2.000 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. ÖZCAN Emre, demeurant 7 allée des Grives 51100 Reims.

Admission aux assemblées et droits de votes : Les Assemblées Générales sont convoquées, soit par le président, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital ou à la demande du comité social et économique en cas d'urgence, soit par le Commissaire aux Comptes, s'il en existe. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux associés.

SARL PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : PARC AgriPV DE CANTALAUZE.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE : M^{me} Clémence CHARLET, demeurant 123 allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2603397

SARL PARC AgriPV DE VAL L'ABBAYE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : PARC AgriPV DE CANTALAUZE.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE : M^{me} Clémence CHARLET, demeurant 123 allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2603397

DAMEPALETTES

Rectificatif à l'annonce M2602936 parue le 09/03/2026, il convient de lire durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2603418

L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée. A défaut de notification dans les trois mois qui suivent la demande d'agrément, l'agrément est réputé acquis.

En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions prévues dans la demande d'agrément. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue, dans le délai de droit commun, de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital, soit par un associé ou par un tiers, soit, avec le consentement du cédant, par la Société, en vue d'une réduction du capital. A défaut d'accord entre les parties, le prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital est déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil. L'expert, désigné par jugement du président du tribunal de commerce statuant selon la procédure accélérée au fond et sans recours possible, sera tenu d'appliquer ces règles et modalités conformément aux dispositions du second alinéa du 1 de l'article 1843-4 du Code civil. Si les modalités de détermination du prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital sont prévues dans une convention liant les parties à la cession ou au rachat, l'expert désigné sera tenu de les appliquer conformément aux dispositions du second alinéa du 1 de l'article 1843-4 du Code civil. Le cédant peut à tout moment aviser le président, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qu'il renonce à la cession de ses titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital. Si, à l'expiration du délai de trois mois à compter de la notification du refus, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par ordonnance de référé du Président du Tribunal de commerce, sans recours possible, l'associé cédant et le cessionnaire dûment appelés. Les dispositions qui précèdent sont applicables à toutes les cessions, que lesdites cessions interviennent en cas de dévolution successorale ou de liquidation d'une communauté de biens entre époux, par voie d'apport, de fusion, de partage consécutif à la liquidation d'une société associée, de transmission universelle de patrimoine d'une société ou par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice ou autrement. Elles peuvent aussi s'appliquer à la cession des droits d'attribution en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices, ainsi qu'en cas de cession de droits de souscription à une augmentation de capital par voie d'apports en numéraire ou de renonciation individuelle au droit de souscription en faveur de personnes dénommées. La présente clause d'agrément ne peut être supprimée ou modifiée qu'à l'unanimité des associés. Toute cession réalisée en violation de cette clause d'agrément est nulle.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2603391

SARL PARC AgriPV DE CANTALAUZE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : PARC AgriPV DE CANTALAUZE.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;
- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;
- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;
- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE : M^{me} Clémence CHARLET, demeurant 123 allée du Peseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2603397

DAMEPALETTES

Rectificatif à l'annonce M2602936 parue le 09/03/2026, il convient de lire durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2603418

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GAP 2
Société Civile Immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social : 4 rue des Chaumes
51530 MARDEUIL
R.C.S. : En cours d'immatriculation
au R.C.S. de Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARDEUIL du 11 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile Immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : GAP 2.
SIÈGE SOCIAL : 4, rue des Chaumes - 51530 MARDEUIL.
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet :
- L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- A titre exceptionnel, la vente des biens et droits immobiliers appartenant à la société, sans remettre en cause le caractère civil de la société,
- L'acquisition et la vente de tous immeubles en marchand de biens,
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

En outre, la société pourra agir pour son compte et pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation ou en société avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser ainsi, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.
L'objet de la société pourra toujours être étendu ou modifié par une décision des associés.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
M2603399


FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

N2V POMME D'OR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARGERIE HANCOURT du 12 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : N2V POMME D'OR.
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Julien Rousselet 51290 MARGERIE HANCOURT.
OBJET SOCIAL : Acquisition et gestion, par location ou autrement, de tout bien immobilier bâti ou non bâti. Construction sur les terrains dont la société pourrait devenir propriétaire. Souscription d'emprunts avec ou sans garantie hypothécaire.
Exceptionnellement, aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Nicolas PRINGE demeurant 13 rue Julien Rousselet 51290 MARGERIE HANCOURT.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.
M2603444


Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SB-3B
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 8 rue de la Croix
51480 FLEURY LA RIVIERE
RCS Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign ® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 13/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SB-3B.
SIÈGE SOCIAL : 8 Rue de la Croix - 51480 FLEURY LA RIVIERE.
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil. Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet civil et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : M. Simon BLIARD, demeurant 8 Rue de la Croix - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas et donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2603424


LORETTE et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SPFPL DEVIE
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Biologiste Médical par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 23 Boulevard Pasteur
51100 REIMS

Par acte sous signature privée en date du 17/03/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SPFPL DEVIE
Forme : Société de Participations Financières de Profession Libérale par Actions Simplifiée
Siège : 23 Boulevard Pasteur - 51100 REIMS
Capital : 1.000 €
Objet : La Société a pour objet :
La prise de participations et la détention de part ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de biologiste médical ou de laboratoire de biologie médicale
La gestion de ces participations ;
Et plus généralement toutes opérations civiles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, dans le respect des dispositions du Code de la Santé Publique.
Durée : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
Président : Monsieur Bruno DEVIE
Immatriculation : RCS REIMS.
Pour avis Le Président
M2603484

SASU TELLIER CLEMENT

Avis est donné de la constitution de la société SASU TELLIER CLEMENT, au capital de 500 €. SIÈGE : 9 RUE DU BAS DE TRY 51700 DORMANS. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS. OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - La réalisation de travaux extérieurs, notamment les travaux de terrassement, d'aménagement de terrains, de nivellement et de préparation de chantiers ; - La réalisation d'aménagements extérieurs, y compris les travaux de plateformes, parkings, accès, soutènements et petits ouvrages ; - L'achat, la vente, la location de matériels et matériaux liés à l'activité de travaux extérieurs ; - Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. - Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 500 €.
Chaque action donne droit à une voix.
La cession des actions de l'associé unique est libre. PRÉSIDENT : Monsieur Clément TELLIER, demeurant 9 RUE DU BAS DE TRY 51700 DORMANS.
M2603505

SAS «CARTE BLANCHE GROUP»

Par acte sous seing privé en date du 11/03/2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DÉNOMINATION : «CARTE BLANCHE GROUP». CAPITAL : 5.000 €. SIÈGE : 3 rue des Pièces de la Commanderie 51120 BARBONNE-FAYEL. OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger : - Le négoce (sédentaire et non sédentaire) en vins et plus particulièrement l'activité de négociant en chambre distributeur de vin de Champagne ; - L'achat et la revente de tous vins en gros et en détail de toutes boissons alcoolisées, en bouteilles terminées et en délégation de marques ; - L'organisation, la production et la gestion d'événements, soirées, opérations de promotion et partenariats ; - La réalisation de prestations de communication, marketing, relations publiques, création de contenus, développement d'image et de marque.
DURÉE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. PRÉSIDENT : M. Grégory VERLET, demeurant 59 rue de la noue 89000 AUXERRE
IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.
Pour avis.
M2603430


LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Floures - Vigne en Tardent

SCI FERRIS

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 16 mars 2026, a été constituée la société civile dénommée «FERRIS».
SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 166 rue de Vesle.
CAPITAL SOCIAL : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.
GÉRANT : Madame Aline FERRIS, cheffe d'entreprise, demeurant à REIMS (51100), 166 rue de Vesle.
M2603477

GOMBOC Architecture

Avis est donné de la constitution en date 19/02/2026 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : «GOMBOC Architecture». FORME : Société à responsabilité limitée d'architecture.
SIEGE : SAINT-BRICE-COURCELLES (51370), 2 ter rue de la Liberté. CAPITAL : 2.000 euros. OBJET : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, dans le respect des règles professionnelles.
DURÉE : 99 ans. GERANT : Madame Marielle BLAUD, demeurant à SAINT-BRICE-COURCELLES (51370), 2 ter rue de la Liberté. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Madame Marielle BLAUD, co-fondatrice.
M2603507

CITY RB

Suivant un acte sous seing privé, en date du 9 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CITY RB.
FORME : Société par actions simplifiée.
OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à REIMS (51100), 32 rue du Barbâtre, sous l'enseigne «CARREFOUR CITY» ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférentes ; L'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué.
SIEGE : REIMS (51100), 32 rue du Barbâtre.
DURÉE : 30 ans.
CAPITAL : 148.600,00 €.
PRÉSIDENT : La société EIMaTi, société à responsabilité limitée au capital de 243.090 €, dont le siège social est à DORMANS (51700), 7 rue Alfred Bailly, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 995 151 560, représentée par son gérant, Monsieur Sébastien QUAY.
La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
M2603522

MRH SACY

Par acte SSP du 17/03/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MRH SACY.
OBJET SOCIAL : L'activité d'une société holding ; l'activité de restauration et d'hôtellerie et toutes prestations y afférentes ; l'acquisition par apport ou autrement, la gestion par tous moyens, la cession, la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placement ou titres de participation ; la gestion de ces participations et toutes activités financières qui pourront s'y rattacher notamment au moyen de prêts et d'avances en comptes courants ou encore d'investissements ; la gestion administrative, comptable et financière des sociétés dans lesquelles des participations auront été prises ; toutes prestations de services comptables, financières, administratives ou commerciales. SIÈGE SOCIAL : Château de SACY rue des Croisettes 51500 SACY.
CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : CMJ HOLDINGS S.A., SA au capital de 64.650.500 €, ayant son siège social 10 Rue Henri M. Schnadt, L-2530 LUXEMBOURG, B111733. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. FONGUERNIE Guillaume, demeurant 1 Route des Romelles 1293 BELLEVUE (SUISSE). COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : AVVENS AUDIT, SA au capital de 150.000 €, ayant son siège social 14 quai du commerce 69009 Lyon, 305 446 577 RCS Lyon
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. CLAUSE D'AGREMENT : Cessions entre associés ou à un tiers soumises à agrément.
Immatriculation au RCS de REIMS.
M2603549

SORAN IMMOBILIER

Par ASSP en date du 18/03/2026 il a été constituée une SASU a capital fixe dénommée : SORAN IMMOBILIER Capital : 1.000,00 €. Objet social : La société a pour activité principale : L'activité de marchand de biens, a savoir l'achat de biens immobiliers, terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, parts ou actions de sociétés a prépondérance immobilière, en vue de leur revente, après ou sans travaux ; Et a titre accessoire et connexe : La renovation, la réhabilitation, la transformation, l'aménagement et la division de biens immobiliers ; La construction et la promotion immobilière ; La détention et la location a titre transitoire et accessoire, dans l'attente de leur revente, de biens immobiliers appartenant à la société ; La participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social ; Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Durée : 99 ans a compter de l'immatriculation au RCS de Reims. Siege social : 17 B RUE PONSARDIN 51100 Reims. President(e) : M. FILALI Camille pour une durée illimitée demeurant 17 B RUE PONSARDIN 51100 REIMS
Clauses proposees Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit a une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du President de la Société.
M2603583

LD SOLUTION FROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 4 rue des Sièges
51200 EPERNAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 17 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : LD SOLUTION FROID. Siège social : 4 rue des Sièges, 51200 EPERNAY. Objet social : Vente, installation, dépannage de climatisation, de matériels de grandes cuisines et de matériels de froid. Vente de petits matériels de froid et de matériels de grandes cuisines. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Michèle DOGIMONT, demeurant 9 rue de Beauregard 51270 MAREUIL EN BRIE et Monsieur Ghislain LODS, demeurant 52 rue du général Sarraïl 51200 EPERNAY assurent la gérance,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
M2603576


BATT & ASSOCIÉS SAS
661 avenue de la division Leclerc
88300 NEUFCHATEAU

HUYNEN CONTRÔLE COMMANDE

Par acte SSP du 19/03/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : HUYNEN CONTRÔLE COMMANDE. OBJET SOCIAL : Analyse technique et fonctionnelle d'installations CVC existantes (installations de chauffage, ventilation et climatisation), incluant l'évaluation des régulations, dysfonctionnements et propositions d'amélioration technique ; Analyse fonctionnelle, le conseil et l'assistance technique dans les domaines de la régulation, de l'automatisme et de la gestion technique du bâtiment (GTB/ GTC) ; La programmation, le paramétrage, la mise en service (paramétrage, réglage, essais fonctionnels et validation du bon fonctionnement des systèmes de régulation et de contrôle commande), l'optimisation et l'intégration de systèmes de régulation et d'automatismes, incluant la fourniture d'équipements techniques associés ; La supervision et le paramétrage de systèmes de contrôle commande et de GTB ; La formation technique et l'assistance technique ponctuelle. SIÈGE SOCIAL : 4 rue Coutier Maquerlot - 51380 VERZY. CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. GÉRANCE : M. HUYNEN Rémy, demeurant 4 rue Coutier Maquerlot - 51380 VERZY. Immatriculation au RCS de REIMS.
M2603631


OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GE et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SARL CUEILLETTE D'AULNAY

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 17 mars 2026.
FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : SARL CUEILLETTE D'AULNAY.
OBJET : La mise en valeur d'une exploitation agricole (cueillette) à AULNAY et terroirs voisins, ainsi que l'exploitation de tous biens ruraux qui pourront être mis en location ou acquis par la société ou mis à sa disposition. La commercialisation des produits provenant de ladite exploitation agricole et d'autres produits agricoles ou viticoles annexes. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
SIEGE SOCIAL : CHERVILLE (51150), 2 rue de l'Eglise.
DURÉE : 40 ans à compter de son immatriculation.
CAPITAL : dix-huit mille Euros (18.000,00 €) d'apports en numéraire.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
GERANT: Monsieur Jimmy LANGUET, demeurant à CHERVILLE (51150), 2 rue de l'Eglise.
IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis :
Me Geoffroy CROZAT, notaire.
M2603636

MODIFICATION DE STATUTS

SAS VIGNES - SERVICES & SOLUTIONS
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
2 rue Aristide Briand
51150 BOUZY
R.C.S. : Reims 930 939 491

En date du 1 février 2026, l'associé unique a décidé de la transformation de la société en EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), à compter du 1^{er} février 2026, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
- Ancienne mention : Société par actions simplifiée (SAS) ;
- Nouvelle mention : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).
Objet :
- Ancienne mention :
La société a pour objet la réalisation, en prestations de services, de travaux viticoles, vinicoles et agricoles, tant manuels que mécaniques, l'achat, la vente de matériels, de véhicules ou de marchandises, la location de matériels ou de véhicules, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;
- Nouvelle mention :
La société a pour objet la réalisation, en prestations de services, de travaux viticoles, vinicoles et agricoles, tant manuels que mécaniques, l'achat, la vente de matériels, de véhicules ou de marchandises, la location et la réparation de matériels ou de véhicules, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, à la durée, au siège social et au capital de la société.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Présidence.
M2601910

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

ANGE ET D'LYS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
44 rue Jacquart - 51100 REIMS
RCS Reims 830 006 342

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 février 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Frédéric PAYEN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société ANGE&D'LYS PAYEN - Société à Responsabilité Limitée au capital de 600.000 €, Immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 994 987 212 Dont le siège social est au 44 rue Jacquart - 51100 REIMS, Représenté par Monsieur Frédéric PAYEN, Gérant,

Pour avis : La gérance.

M2601934

ANGE ET D'LYS 2
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 bis avenue Georges Clemenceau - 51100 REIMS
RCS Reims 848 204 541

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 février 2026, l'assemblée générale a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Frédéric PAYEN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société ANGE&D'LYS PAYEN, Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros, ayant son siège social 44 rue Jacquart - 51100 REIMS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 994 987 212 RCS REIMS, représentée par Monsieur Frédéric PAYEN en sa qualité de gérant,

Pour avis La Gérance

M2601940

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI 12 JDA
Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
70 Rue de Vesle - 51100 REIMS
820 265 189 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 70 rue de Vesle à REIMS (51100) au 12 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100) à compter rétroactivement du 31 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602775

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI 56 PDE
Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 70 rue de Vesle
51100 REIMS
822 510 863 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 70 rue de Vesle à REIMS (51100) au 12 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100) à compter rétroactivement du 31 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2602776

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI I.C.E.
Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
70-76 rue de Vesle - 51100 REIMS
381 133 396 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 70-76 rue de Vesle à REIMS (51100) au 12 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100) à compter rétroactivement du 31 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602777

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ICE SJ
Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
70 rue de Vesle - 51100 REIMS
798 803 052 Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 70 rue de Vesle à REIMS (51100) au 12 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100) à compter rétroactivement du 31 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602779

LP RESEARCH
SARL au capital de 4.000 Euros
Siège social :
41 rue Bacquenois - 51100 REIMS
831 903 562 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 15/02/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 18 B rue Coquebert - 51100 REIMS, à compter du 15/02/2026.

Mention au RCS de REIMS.

M2603310

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

MACLAIR
Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 76 rue de Vesle
51100 REIMS
351 771 647 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 76 rue de Vesle à REIMS (51100) au 12 rue Jeanne d'Arc à REIMS (51100) à compter rétroactivement du 31 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602780

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

GRANDE VALLEE EXPLOITATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.603.000 Euros
Siège social : 22 rue Maurice Cerveaux
51200 EPERNAY
537884272 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer les activités de distribution et de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de l'objet social. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

La Gérance.

M2602827

SCI IMMOF&B
SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
25 av de la Gare
51330 GIVRY EN ARGONNE
933 628 562
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 20/02/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 20 Rue Maurice De Broglie - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, à compter du 20/02/2026.

Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2602332

LENIQUE ET FILS
Société par actions simplifiée
au capital de 63.648 Euros
porté à 31.932 Euros
Siège social :
20 Rue du Général de Gaulle
51530 PIERRY
389 987 496 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 21 janvier 2026 a décidé de réduire le capital social de 31.716 € pour le ramener de 63.648 € à 31.932 € par voie de rachat et d'annulation de 881 actions.

Le Président a constaté en date du 12 mars 2026 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à soixante-trois mille six cent quarante-huit Euros (63.648 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à trente et un mille neuf cent trente-deux Euros (31.932 €).

Pour avis : Le Président.

M2603216

LOREM
AVOCATS

MAITRE XAVIER ALBERTINI

26 rue Macquart
51100 REIMS
978 137 487 - RCS REIMS

Avis de transformation

En date du 03/03/2026, l'associé unique a décidé et ce, à compter du 03/03/2026 :

- de modifier la dénomination sociale de la société anciennement MAITRE XAVIER ALBERTINI qui devient ACISROC 99705 ;
- de modifier l'objet social :

Nouvel objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique et son objet ; la gestion et la cession de ces participations, - la réalisation de prestations de services de toute nature au profit de toutes personnes physiques et morales et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détendrait une participation directement ou indirectement, - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales ou sous-filiales, - à titre accessoire, l'acquisition, la prise à bail, la cession, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de patrimoine mobilier et immobilier, à usage professionnel, commercial ou d'habitation de la société ou de sociétés filiales existantes ou à constituer. - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, et a nommé en qualité de président M. ALBERTINI Xavier, demeurant 26 rue Macquart 51100 REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.

M2603237

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

FINANCIERE SEBASTIEN GODARD

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
porté à 551.000 Euros
Siège social :
94 Avenue Bonaparte
51430 TINQUEUX
984 666 495 RCS Reims

Augmentation du capital social

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 11/03/2026, que le capital social a été augmenté de 550.000 € par voie d'apport en nature par la création de 550.000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Suite à cette augmentation de capital, l'Associé unique a constaté que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

Les articles 6 et 7 des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2603366

SCEA «VARNIER Guy»
Capital social : 227.925 Euros
Siège social : 32 Grande Rue
51510 SAINT PIERRE
R.C.S. Châlons en Champagne
390 890 986

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2026, les associés ont constaté le retrait de Monsieur VINCENT VARNIER, de la gérance à compter du 26 février 2025.

Pour avis : La gérance.

M2603396

GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA FERME DU TEMPLE

Société civile
au capital de 387.220,50 Euros
Siège social : Dans la Ferme du Temple
51700 PASSY GRIGNY
R.C.S. Reims n° 314 885 898

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 19 janvier 2026, il a été décidé de proroger la durée de la société de trente (30) années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 24 janvier 2059. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2603407

SCI GORET MACAULT
Société Civile Immobilière
au capital de 100 Euros
37 avenue du Docteur Manichon
51110 BOURGOGNE-FRESNE
751 142 043 RCS Reims

Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 mars 2026, le siège social de la société est transféré à compter de ce jour du 37 avenue du Docteur Manichon - 51110 BOURGOGNE-FRESNE, au 32 rue Jean Jaurès - 08400 VOUZIERS.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au RCS de SEDAN.

M2603416

LE DIPLOMATE
SAS au capital de 46.800 Euros
Siège social : 7 pl de la republique
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
321 882 532
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGO en date du 13/03/2026 les associés ont nommé président M. LLOVET MICHAËL, demeurant 25 RUE FONTAINE SAINT MAURICE 51510 VILLERS LE CHÂTEAU en remplacement de M. PAYSANT JEAN-PHILIPPE.

L'AG constate les cessions d'actions de 2808 actions en faveur de la société NM2L, immatriculée au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 100 700 020, ayant son siège 7 PLACE DE LA REPUBLIQUE 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Et de 312 actions en faveur de Madame SYLVIE THIEBAUX, demeurant 20 GRANDE RUE 51520 SARRY.

Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2603419

LA FONTENOISE
Société Civile Immobilière
Au Capital de 500 Euros
Siège social : 7 rue de la Germaine
51160 FONTAINE SUR AY
RCS Reims 799 607 387

Par décision unanime des associés en date du 7 mars 2026, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant de la société, Madame Maryline VISTICOT épouse FERREIRA DE SOUSA demeurant 7 rue de la Germaine 51160 FONTAINE SUR AY.

Pour avis : Le gérant.

M2603421

SARL «VOET ENGRAIS»
Société à responsabilité limitée
au capital de 72.000 Euros
Siège social :
Ferme d'Herponval - 51460 HERPONT
R.C.S. Châlons en Champagne
341 889 129

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 31/12/2025 :

- La SAS «DdR Conseils», société par actions simplifiée à associée unique, au capital de 2.000 € dont le siège social est situé 107 rue Gambetta - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS (51) sous le numéro 990 235 061, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire, jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2026, en remplacement de la société «KPMG S.A.», démissionnaire, à effet du 31/12/2025 ;

- La SAS «THIERRY MOREL ET ASSOCIES», société par actions simplifiée, au capital de 200.000 € dont le siège social est situé 56 rue du Grand Faubourg Centre Athéna - 28000 CHARTRES et immatriculée au CHARTRES (28) sous le numéro 417 999 489, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant, et ce jusqu'à la même date.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2603427

ECOWASH
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 ALLEE ROBERT DELLOYE
LOT 10 PARC D ACTIVITES DE
SILLERY, 51500 SILLERY
909 087 553 RCS Reims

En date du 1^{er} mars 2026, l'associé unique a décidé :

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour «TRANSPORT SLM», et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts

- de modifier l'objet social qui devient : Transport de marchandises lourd et moins de 375, commissionnaire de transport, location sans chauffeur, achat-vente et location de véhicules utilitaires poids lourd et tourisme et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts

Pour avis : Le président.

M2603433

MARCOVRD
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
38 rue des dats
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ
819 531 310
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AG Mixte en date du 09/01/2026 les associés ont nommé président ADATA, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 7 Rue Marie Curie 51460 COURTISOLS, 851 419 804 RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE représentée par M. BELLARD ARNAUD en remplacement de M. GUIBERT MARC.

L'Assemblée a également nommé Directeur Général la société M2J, SASU au capital de 1 000€, ayant son siège social 5 Rue du Général Giraud 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, immatriculée 982 963 068 RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE..

M2603434

LV EXPERTISE ET CONSEILS
SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 rue Docteur Harman
51100 REIMS
844 894 659 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 12/03/2026 l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient : - Toutes activités de conseil et de formation auprès des entreprises ; - La prise de participations sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, dans toutes entreprises françaises ou étrangères ; - Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2603441

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SMAG
SAS au capital de 3.500.000 Euros
Siège social : 1 place de la Comédie
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
430 406 918
R.C.S. de Châlons-En-Champagne

L'AG du 16/12/2025 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire Aux Comptes Titulaire, M. MENON FREDERIC.
Modification du R.C.S. de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.
M2603436

HOLDING GALLOT
SAS au capital de 100€
siège : 1 impasse du Calvaire
51700 DORMANS
992867952 RCS REIMS

L'AGE du 03/02/2026 a décidé de modifier la dénomination : GALLOT ARCHITECTURE & PATRIMOINE et l'objet social qui devient : exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace; accomplissement de toutes opérations concourantes directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles den favoriser le développement; la participation de la Société, par tous moyen, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités dans le respect des règles professionnelles et notamment l'obligation de déclarer à l'ordre les liens d'intérêt prévus aux articles 18 et 20 de la loi 77-2 sur l'architecture et aux articles 15 et 29 du code de déontologie. Mention au RCS de REIMS M2603442

COVI CAMIONS ET BUS
SAS au capital de 1.474.000 Euros
Siège social : 52 rue des Dats
Zone Industrielle
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE
810 357 970
R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 2/03/2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la façon suivante :
ARTICLE 3 - OBJET
La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- l'achat, la vente, la réparation, la location de tous véhicules neufs et d'occasion se rapportant au transport de personnes et de marchandises, de tous véhicules utilitaires et de tous véhicules de tourisme,
Le reste de l'article est sans changement.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2603454

SOCIETE EURO CONSULT
SAS au capital de 7 500 €
Siège social : 3 avenue Jacques Simon
51470 SAINT MEMMIE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°350 711 602

L'AGE du 05/03/2026 a décidé à compter du 05/03/2026 de nommer en qualité de directeur général M. DEGUENON Koffi, Mathieu, demeurant 13 D Stutzstrasse 8834 SCHINDELLEGI (SUISSE).
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2603455

SCI «des Lombards»
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 30 rue du Docteur Moret
51700 DORMANS
R.C.S. Reims 904 731 528

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 05 novembre 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 05 novembre 2025 :
- Transfert du siège social : 1 rue Alfred Bailly - 51700 DORMANS.
Pour avis.

M2603470

A.P.E.S.
SARL au capital de 39.000 Euros
Siège social :
38 rue Saint-Leonard - 51100 REIMS
521 690 313 RCS de Reims

Le 01/12/2016, le gérant a décidé de transférer le siège social 1 rue des Compagnons - 51350 CORMONTREUIL.
Mention au RCS de REIMS.
M2603504

LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

MORANT ENERGIES NOUVELLES
SARL au capital de 40.000 Euros
Siège social : 24 Rue Saint Pierre
51230 FAUX-FRESNAY
518 770 755 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 16/03/2026 les associés ont décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/03/2026. et a nommé Président M. MORANT Olivier, demeurant 15 Rue Saint -Pierre 51230 FAUX-FRESNAY.
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Transmission des actions : Cession libre entre associés et soumise à agrément dans les autres cas.
Modification du RCS de REIMS.
M2603515

LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

MORANT ENERGIES NOUVELLES
SARL au capital de 40.000 Euros
Siège social :
24 rue Saint Pierre
51230 FAUX FRESNAY
518 770 755 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 16/03/2026 les associés ont décidé d'étendre l'objet social à : La production, la transformation, l'exploitation et la vente d'énergie sous toutes ses formes, notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques, ainsi que par tout autre mode de production d'énergies renouvelables ou conventionnelles, incluant notamment le gaz et la biomasse, et plus généralement toute activité se rattachant directement ou indirectement à la production et à la commercialisation d'énergie ; La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, ainsi que la gestion, l'animation, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, dans le cadre d'activités de société holding ; Toutes activités se rapportant à l'énergie photovoltaïque, notamment l'étude, le développement, l'installation, l'exploitation, la maintenance, la production et la commercialisation d'énergie d'origine photovoltaïque, ainsi que la réalisation de projets liés aux énergies renouvelables ; Toutes activités liées à la nutrition animale, incluant notamment la conception, la fabrication, la transformation, le conditionnement, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la distribution de produits, compléments et aliments destinés à l'alimentation animale, ainsi que le conseil s'y rapportant ; L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise en valeur et la cession de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2603516

SARL «ELEONORE»
Société à responsabilité limitée
au capital de 210.600 Euros
Siège social : 11 rue Margot - Oger
51130 BLANCS COTEAUX
R.C.S. Chalons En Champagne
495 082 364

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 04/03/2026, M^{me} Carole MATHIEU-DZIECIUCK a démissionné de ses fonctions de cogérante à compter du 04/03/2026.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis, le représentant légal.
M2603508

« LA FONCIERE GRAND REIMS »
Société civile immobilière
Au capital de 500.000 Euros
Siège social : 32 rue Cérés
51100 REIMS
R.C.S. Reims 519 835 227

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 5 mars 2026, il a été décidé que le siège social a été transféré à REIMS (51100), 8 rue Lanson à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2603512

LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

MORANT ENERGIES NOUVELLES
SARL au capital de 40.000 Euros
Siège social : 24 Rue Saint Pierre
51230 FAUX-FRESNAY
518 770 755 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 16/03/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 15 Rue Saint Pierre - 51230 FAUX-FRESNAY, à compter du 16/03/2026.
Mention au RCS de REIMS.
M2603521

EARL «CHAMPAGNE PAULIN-LEMAIRE»
Capital social : 20.000 Euros
Siège social : 8 rue des Vignes
51480 VAUCIENNES
R.C.S. Reims 504 402 462

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 01/03/2026 :
- Nomination de Monsieur Cédric GREGOIRE, demeurant 24 rue du Général Leclerc - 51480 VAUCIENNES, en qualité de cogérant ;
- Augmentation du capital social de 20.000 € le portant a 200.100 €.
Pour avis : La gérance.
M2603529

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

BAKER-RENT
Société par actions simplifiée
au capital de 177.200 Euros
Siège social :
19 rue Nicolas Henriot - 51100 REIMS
828 055 954 RCS Reims

En date du 13 mars 2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 19 rue Nicolas Henriot - 51100 REIMS au 58 rue de Monceau - CS 48756 - 75380 PARIS CEDEX 08, et ce à compter de ce jour.
La société sera radiée au RCS de REIMS et immatriculée au RCS de PARIS.
M2603621

SCI SEVYA
Avis de changement d'objet social

La société dénommée SCI SEVYA, société civile immobilière au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à GERMAINE (51160), 1 rue de Louvois, identifiée au SIREN sous le numéro 400 865 184 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Aux termes d'une délibération en date du 25 mai 2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de modifier l'objet de la société.
Objet social ancienne mention : « La société a pour objet l'acquisition et la gestion d'un immeuble sis à , et généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. »
Objet social nouvelle mention : « La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. ».
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
Pour avis : Le Notaire.
M2603541

SMAG
Additif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 17/03/2026 concernant SMAG, ajouter : il fallait commissaire au compte suppléant.
M2603575

HOLDING BEAUDOIN - PATAT
Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée
au capital de 51.000,00 Euros
Siège social :
7 rue de l'Ecufine
51420 CERNAY LES REIMS
RCS Reims 803 901 719

Modification de l'objet social

Aux termes de décisions de l'associé unique du 18 mars 2026, il a été décidé le remplacement de l'objet social par :
- La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupement de droit étranger, ayant eux-mêmes pour objet l'exercice d'une ou plusieurs professions réglementées.
- La détention, la gestion, l'administration de tous biens et droits immobiliers, la fourniture de prestations de services, sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans les lesquels elles détiennent des participations. Sous cette réserve, la détention de part sociales ou actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seuls fins d'acquérir et d'administrer ces immeubles.
- Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Pour avis : La présidence.
M2603597

M.C.I. THERMIQUES
Maîtrise et Conception d'Installations thermiques
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : Allée Jean-Marie Amelin
Parc d'Affaires Reims Champagne - Bâtiment C, 51370 CHAMPIGNY
405 101 106 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du Président en date du 19/03/2026, il résulte que Stéphane GRANGÉ demeurant 6 rue Godon Vasnier 51360 PRUNAY a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.
POUR AVIS Le Président
M2603626

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

GB FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 461 920,47 euros
Siège social : 11 PLACE ROYALE
51100 REIMS
422 064 345 RCS REIMS

Transformation en société civile et transfert de siège social

Aux termes de décisions unanimes des associés en date des 16, 17, 20 et 23 février 2026, il a été décidé :
- de transformer la Société en société civile à compter du 23 février 2026, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 461 920,47 euros, divisé en 30 300 parts sociales de 15,24 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Monsieur Gérard BERTRAND, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Gérard BERTRAND, 70 rue Ponsardin 51100 REIMS
- de transférer le siège social du 11 PLACE ROYALE, 51100 REIMS au 70 rue Ponsardin 51100 REIMS à compter du 23 février 2026, et de modifier en conséquence les statuts.
Pour avis, la gérance
M2603605

SCI «des Lombards»
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 1 rue Alfred Bailly
51700 DORMANS
R.C.S. Reims 904 731 528

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2026, les associées ont décidé d'étendre, à compter du 20/01/2026, l'objet social à l'activité suivante :
- location meublée.
Pour avis : La gérance.
M2603620

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

EUROCOURTAGE 2
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 8-10 Avenue de Paris
51100 REIMS
RCS de REIMS n°527 978 225

Avis de modification
En date du 17/03/2026, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement EUROUCOURTAGE 2 qui devient à compter du 17/03/2026 :
LA FABRIQUE DU COURTAGE
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Le Gérant
M2603627

SCI LINS
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 Quai de la Marne - 51200 EPERNAY
807 731 310 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 Quai de la Marne - 51200 EPERNAY au 15 Avenue Alfred Thevenet - 51530 MAGENTA à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2603628

BELLEVUE LES PINS
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de la Gare - 51220 COURCY
939 473 302 RCS Reims

Aux termes de ses décisions en date du 02/03/2026, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 1 rue de la Gare - 51220 COURCY au 35 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à compter du 2 mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2603634

POURSUITE D'ACTIVITE

EUURL GROOM EPERNAY VTC
EURL au capital de 3 000 €
Siège social :
98 rue de l'Hôpital Auban Moët
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°880 827 159

En date du 17/02/2026, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de REIMS.
M2602181

BABIES LOGES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de
1.000 Euros
Siège social :
1 Place de la Mairie
51400 LES GRANDES LOGES
980 434 641
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 11 mars 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La gérance.
M2603460

DISSOLUTION DE SOCIETE

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Le MANA
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Rue des Archers,
51200 EPERNAY
984 113 746 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Kevin DOS SANTOS, demeurant 12 rue du Petit Meslier 51530 PIERRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue du Petit Meslier 51530 PIERRY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur
M2603353

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



CABINET
LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

COSMOS TA
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
7 Boulevard Aristide Briand
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
903 514 552
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 12/03/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. DAUTEL Thomas, demeurant 7 Boulevard Aristide Briand 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2603395

LENTINUZZI
SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
23 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 823 608 716

Par décision assemblée générale extraordinaire du 12/03/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 12/03/2026 , il a été nommé liquidateur(s) M. LENTILLAC Henri, demeurant au 23 boulevard de la Paix - 51100 REIMS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2603425

AL FIRDAOUS
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 4.200 Euros
Siège social : 1 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
Siège de liquidation :
9 rue des Alouettes
51140 JONCHERY SUR VESLE
530 619 188 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 02/02/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Hassan ZIZOUN, demeurant 9, rue des Alouettes - 51140 JONCHERY SUR VESLE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 9, rue des Alouettes - 51140 JONCHERY SUR VESLE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603471

SARL «EURO CAISSE»
Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social :
64 avenue du Général Leclerc
51600 SUIPPES
R.C.S. Châlons en Champagne
483 848 420

Par décision du 31/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2025.

Monsieur Francis LEMPREUX, demeurant 64 avenue du Général Leclerc - 51600 SUIPPES est nommé comme liquidateur à compter du 31/12/2025.

Le siège de liquidation est fixé 64 avenue du Général Leclerc - 51600 SUIPPES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603530



HMC
Expertise Comptable

SCI LAGRANGE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 rue du Parc
51500 PUISIEULX
Siège de liquidation : 24 rue du Parc
51500 PUISIEULX
811 960 350 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur José GONZALEZ, demeurant 2 Impasse du Clos 51500 PUISIEULX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 24 rue du Parc 51500 PUISIEULX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2603478

LA CHAMPENOISE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 30.000 Euros
Siège social et de liquidation :
58 Grande Rue
51240 BREUVERY SUR COOLE
350 979 308
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 05/03/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hermann SALMHOFER, demeurant 58 Grande Rue - 51240 BREUVERY SUR COOLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603481



SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

UN SOLEIL A LA MAISON
Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 5.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
1 rue Lafayette
51350 CORMONTREUIL
852 580 208 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 17 mars 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Sandrine LESCOUET, demeurant 16 rue du Château - 08250 AUTRY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Lafayette - 51350 CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2603531

EARL «Claude MATHIEU»
Société en cours de liquidation
Capital social : 7.500 Euros
Siège social : 5 rue du Gué
51130 VERT TOULON
R.C.S. Châlons en Champagne
481 572 477

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24/02/2026, la collectivité des associés de l'EARL «Claude MATHIEU» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24/02/2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Annick MATHIEU née BOUCHEX-BELLOMIE, demeurant 5 rue du Gué - 51130 VERT TOULON, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 2 rue du Général de Gaulle - 51130 VERT TOULON, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La liquidatrice.
M2603542

59 ROUTE DE REIMS
Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de l'Arbalète
51100 REIMS
Siège de liquidation : 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
829 770 239 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17 allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603559

FLIN DES OLIVIERS
Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
889 108 809 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603567

LEON FAUCHER
Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de l'Arbalète
51100 REIMS
Siège de liquidation : 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
830 510 194 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17 allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603572

RM9
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 110 rue de Neufchâtel
51100 REIMS
513717397 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} janvier 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur EL HAOUARI Majid, demeurant 6 rue Des Cabouzets - 51420 WITRY-LÈS-REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 110 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603581

SC «le CLOS JARROT»
Société en cours de liquidation
Capital social : 70.000 Euros
Siège social :
35 rue Bailly - 51700 VANDIERES
RCS Reims 513 293 795

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2026, la collectivité des associés de la société civile SC «le CLOS JARROT» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/03/2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christian DELOUVIN, demeurant 35 rue Bailly - 51700 VANDIERES, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 35 rue Bailly - 51700 VANDIERES, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603632

CLOTURE DE LIQUIDATION

ANTOINE JARDINS

RECTIFICATIF à l'annonce de liquidation parue le 20/02/2026 sur le support web matot-braine.fr concernant la SAS ANTOINE JARDINS, il convient de lire : «Par PV du 28/02/2026 et «prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2026». Le reste sans changement.
M2603179



RYDGE
AVOCATS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES URSULINES
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 5.250 Euros
Siège social et de liquidation :
25 rue Pierret - 51100 REIMS
324 643 360 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 19 février 2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Martine SADONNET, demeurant 25 rue Pierret 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603326

SCEV «CLAIROY»
Société en liquidation
Capital social : 66.000 Euros
Siège social :
31 rue Fontaine Maire de Roy - Vertus
- 51130 BLANCS COTEAUX
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
487 770 299

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Claire TRIQUENOT, demeurant 31 rue Fontaine Maire de Roy - Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, La Liquidatrice.
M2603429

AS PATRIMOINE
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
RDC Droit 9 rue des Tournelles
51100 REIMS
Siège de liquidation :
RDC Droit 9 rue des Tournelles
51100 REIMS
850 480 492 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 mars 2026 au 9 rue des Tournelles, RDC Droit - 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stéphanie ALLUCHON, demeurant RDC Droit 9 rue des Tournelles - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30 novembre 2025.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603457

LA CHAMPENOISE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 30.000 Euros
Siège social et de liquidation :
58 Grande Rue
51240 BREUVERY SUR COOLE
350 979 308
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 05/03/2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hermann SALMHOFER, demeurant 58 Grande Rue - 51240 BREUVERY SUR COOLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603482



HMC
Expertise Comptable

SCI LAGRANGE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 rue du Parc
51500 PUISIEULX
Siège de liquidation : 24 rue du Parc
51500 PUISIEULX
811 960 350 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 au PUISIEULX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur José GONZALEZ, demeurant 2 Impasse du Clos 51500 PUISIEULX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603528

SC ROBERT & Co
Rectificatif à l'annonce de clôture de liquidation parue le 19/02/2026 sur le support web matot-braine.fr concernant la SC ROBERT & Co, il convient de lire : «Suite à l'AGO du 12/03/2026» et non du 31/12/2025. Le reste sans changement.
M2603557

SARL «Taxis Optimum 51 Transports»
Société à responsabilité limitée en période de liquidation
Capital social : 12.500 Euros
Siège social : 13 rue de Coulvigny
51300 SAINT AMAND SUR FION
R.C.S. Chalons En Champagne
532 702 032

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 05/02/2026, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603536

59 ROUTE DE REIMS
Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
829 770 239 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603562

LEON FAUCHER
Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
830 510 194 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603573

RM9
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 110 rue de Neufchâtel
51100 REIMS
Siège de liquidation : 110 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS
513717397 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} janvier 2026 au 110 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur EL HAOUARI Majid, demeurant 6 rue des Cabouzets - 51420 WITRY-LÈS-REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2603582

ANNONCES LÉGALES
NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE



SARL ARSAC ACTIVITES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 19 rue de l'Université
51100 REIMS
539 797 365 R.C.S. Reims

Par décision du 12/03/2026, la société ARTI DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est 19 rue de l'Université, immatriculée au R.C.S. sous le numéro 527 963 771 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la Société SARL ARSAC ACTIVITES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société SARL ARSAC ACTIVITES au profit de la société ARTI DEVELOPPEMENT, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS, 57 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2603633

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

NOTAIRES DE LA VALLEE
Maître Vincent CHAMPILOU
Notaire à CHATILLON SUR MARNE (51700), 3 rue de Reuil

EPOUX BARJOT
Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CHAMPILOU, Notaire associé de la société civile professionnelle « NOTAIRES DE LA VALLEE », titulaire d'un Office notarial à CHATILLON SUR MARNE (51700), 3 rue de Reuil, CRPCEN 51059, le 13 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pascal Yvon Théodore BARJOT, ouvrier viticole et Madame Isabelle Carole PAMART, retraitée, demeurant ensemble à BASLIEUX SOUS CHATILLON (51700), 11 d'Heurtebise.

Nés, le mari à EPERNAY (51200) le 10 mars 1967 et l'épouse à SOISSONS (02220) le 8 avril 1970.

Mariés à la Mairie de CUFFIES (02880) le 21 juillet 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2603443

RÉDACTION
BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32
redaction.pamb@legalnet.org

EPOUX LACOMBE

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, Notaire à Reims (51100) 15 rue Clovis, le 6 mars 2026, Monsieur Laurent Marie Aimé LACOMBE, Architecte, et Madame Sophie Nathalie Antoinette HUIJN, Orthophoniste, demeurant ensemble à REIMS (51100) 63 rue Cérés, Monsieur est né à NEUILLY SUR SEINE (92200) le 14 décembre 1960, Madame est née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 1^{er} avril 1965, Mariés à la mairie de PULLAY (27130) le 6 septembre 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput en faveur du conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNETRET, Notaire à Reims (Marne) 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :

Me David MENNETRET, Notaire.
M2603458

ÉPOUX BAUDESSON/ DERVIN

Suivant acte reçu par Maître Claire CIMOLINI, Notaire associé à SOISSONS (Aisne), le 10 mars 2026, Monsieur Pierre Honoré René BAUDESSON, retraité, né à COURCY (51220) le 5 mai 1957, et Madame Françoise Michèle Andrée DERVIN, retraitée, née à REIMS (51100) le 12 juin 1957, demeurant ensemble à COURCY (51220) 10 rue de la Crayère mariés à la mairie de COURCY (51220) le 20 février 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, avec clause d'attribution au conjoint survivant de la toute propriété des biens de communauté, en cas de décès du prémourant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Claire CIMOLINI-ZION, notaire associé à SOISSONS (02200), 1 Place Dauphine.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
M2603556

ÉPOUX GAILLARD/ HANAUER

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martin ROUZEAU Notaire à TOURS-SUR-MARNE (51150) 37, avenue de Champagne (CRPCEN 51055), le 18 mars 2026, à la requête des époux ci-après identifiés :
Monsieur Christian Eugène GAILLARD, retraité, et Madame Michèle HANAUER, retraitée, demeurant ensemble à TOURS -SUR-MARNE (51150), 4 rue de la Vieille Moterie,

Nés savoir :
- Monsieur GAILLARD à SEZANNE (51120), le 1^{er} décembre 1941 ;
- Madame HANAUER à LONGUYON (54260), le 14 novembre 1941.

Mariés à la mairie de EPERNAY (51200), le 6 juillet 1963.

Initialement soumis au régime de la communauté légale meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Soumis au régime de la séparation de biens en raison de la séparation de corps prononcée entre les époux suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), le 16 mai 1973 mentionné en marge de leur acte de mariage.

Tous deux de nationalité française.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Martin ROUZEAU, notaire à TOURS-SUR-MARNE (51150), 37 avenue de Champagne.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis et mention :

Me Martin ROUZEAU.
M2603593

EPOUX BARCOJ

Suivant acte reçu par Maître Anne BENDERITTER, Notaire soussignée au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « THIÉNOT ET ASSOCIÉS », notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, CRPCEN 51046 , le 18 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Corentin André Daniel Manuel BARCOJ, gendarme, et Madame Léa Mélanie COGONI, Infirmière, demeurant ensemble à REIMS (51100) 2 rue Charles Lafite Bâtiment 2C.

Monsieur est né à AUXERRE (89000) le 5 octobre 1994, Madame est née à REIMS (51100) le 19 avril 1994.

Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 15 septembre 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2603606

AVIS DIVERS
Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

PLEURS - MAISON :
10 rue Magdelaine - T4 - 3ch - 85 m² env
- DPE : C - 97 500 € - réf : ER.64825

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2603447

Monsieur Robert REY

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 novembre 2024, Monsieur Robert Jean Marie REY, en son vivant retraité, demeurant à AY CHAMPAGNE (51150), 18 boulevard Charles de Gaulle EHPAD Jean Colley. Né à EPERNAY (51200), le 6 mars 1938. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à AY CHAMPAGNE (51160), le 12 décembre 2025, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean SOMBORN, Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne), le 9 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean SOMBORN, Notaire au sein de l'office notarial de Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY VAL D'OR (51160) référence CRPCEN : 51054, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte de constatation de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.

M2603452

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LEGRAS Pascal décédé le 09/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808133792.
M2603491

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. SAUDREAU Michel décédé le 08/03/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808138912.
M2603493

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MALEK Stephane décédé le 03/06/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808162586.
M2603494

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ECONOMIQUES DE PARIS

Jugement du 09 mars 2026

SAS SFR FIBRE SAS, 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne, RCS Meaux 400 461 950. Cable opérateur. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 09/03/2026 prononce la clôture de la procédure de sauvegarde accélérée.
M2603548

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 17 mars 2026

SAS BADIS THAI, 26 place des Argonautes, 51100 Reims, RCS Reims 982 683 963. Restauration rapide thai et fast food sur place, à emporter et en livraison. location de matériel. événementiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2603532

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 17 mars 2026

SARL CABALOI, zone d'activité commerciale du Val des Bois, 51110 Warmerville, RCS Reims 938 379 013. La restauration rapide sur place, à emporter ou en livraison de pizzas, pâtes fraîches, salades, sandwiches divers, tous plats cuisinés, vente de boissons avec ou sans alcool conformément à la législation en vigueur, toutes prestations alimentaires, réceptions, animations, et locations de salles,. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 mars 2026, désignant mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2603533

SARL CB Lub Service, le Champ Chapon, 51150 Tours-sur-Marne, RCS Reims 934 778 317. Le négoce de lubrifiants industriels.le négoce en gros et au détail de fournitures générales pour l'automobile, l'industrie, le poids lourd,les travaux publics, l'agriculture, notamment de pièces détachées, accessoires, outillages, moteurs,équipements d'ateliers et de tous produits et articles connexes et complémentaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2603534

Ardennes

VENTE CESSIION ATTRIBUTION D'APPORTS



SNC TERRASSE DES 4 FILS AYMON

Suivant acte authentique en date à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 19 février 2026, enregistré au Service de la publicité Foncière des ARDENNES le 23 février 2026, dossier 2026 00003416 référence 0804P01 2026 N 00187 et suivant acte authentique rectificatif en date à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 3 mars 2026, enregistré au Service de la publicité Foncière des ARDENNES le 10 mars 2026, dossier 2026 00004571 référence 0804P0I N 00218, Monsieur Philippe LECOQC et Madame Graziella ILLUMINATI, demeurant ensemble à BOGNY-SUR-MEUSE (08120), 13 rue de la Meuse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 33 9569 857, ont cédé à la société SNC TERRASSE DES 4 FILS AYMON, société en nom collectif au capital de 10 000 euros, ayant son sièges social sis à BOGNY-SUR-MEUSE (08120), 13 rue de la Meuse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 100 189 422, représentée par Madame Margaux THILL en sa qualité de gérante, un fonds de commerce de café, débit de boissons, restauration, bimbeloterie, loterie, loto tabac, auquel est rattachée la gérance d'un débit de tabac, sis et exploité à BOGNY-SUR-MEUSE (08120), 13 rue de la Meuse, moyennant le prix de 210.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 24 février 2026.

L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité.
M2603450

A&C AZARD

Par acte SSP du 19 février 2026, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : A&C AZARD.
SIÈGE SOCIAL : 1 Grande Rue - 08260 MARBY.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : Cent Euros (100,00 €).

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers ; - La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers ; - La prise de participation dans des sociétés d'investissements immobiliers notamment dans des SCPI ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilité à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

GÉRANCE : Monsieur Gaetan AZARD, demeurant 1 Grande Rue - 08260 MARBY.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2602921



LABOUGLIE / LF CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 16 rue des Jasmins
08200 SEDAN
101 613 685 R.C.S. Sedan

Cession de fonds artisanal

ACTE : S.S.P. signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 02/03/2026, enregistré au SPFE des ARDENNES le 11/03/2026 dossier 2026 00004666 référence 0804P01 2026 A 00191,

CÉDANT : M. Clément LABOUGLIE demeurant 16 rue des Jasmins - 08200 SEDAN, entrepreneur individuel identifié sous le n° SIRET 987 787 850 00013,

CESSIONNAIRE : Société LF CONSTRUCTION, SARL au capital de 1.000 €, sise 16 rue des Jasmins - 08200 SEDAN, identifiée sous le n° 101 613 685 R.C.S. SEDAN,

OBJET : un fonds de commerce de « travaux de maçonnerie générale et gros œuvre », exploité 16 rue des Jasmins - 08200 SEDAN.

PRIX : 50.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 25.500 € et aux éléments corporels pour 24.500 €.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 28 février 2026 à minuit.

OPPOSITIONS : les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet OCTAV - SOCIETE D'AVOCATS, 8 rue Camille Lenoir 51100 REIMS.

Pour avis.

M2603623

CONSTITUTION DE SOCIETE



SYMEGA

Aux termes d'un ASSP en date du 11/03/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SYMEGA
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : Route de Beauraing, 08600 GIVET

Capital : 50 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Président : M. MALIAN Gautier 8 rue du Champ de Mars 51100 REIMS

Directeur général : M^{me} MALIAN Margaux 8 rue du Champ de Mars 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : dans les conditions légales et statutaires.

Clause d'agrément : toute cession d'action est soumise à agrément.
M2603352

CASA MIA

Dans l'annonce M2602374 parue le 24 février 2026 dans les «Petites Affiches du Matot Braine», il convenait de lire que Monsieur Florentin MIGNON, demeurant 69 ter du Gistrois 08600 HAM SUR MEUSE est l'unique gérant.
M2603023

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

MAZILI HORIZON

Par acte SSP du 24 février 2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MAZILI HORIZON
Siège social : 15 Rue Du Culot 08200 FLOING
Durée : 99 ans
Capital : cent euros (100,00 €)
Objet social : - L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers, - La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers, - La prise de participation dans des sociétés d'investissements immobiliers notamment dans des SCPI, - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Gérance : Monsieur Hakim MAZILI, demeurant Via Dante Alighieri 11/6 20068 PESCHIERA BORROMEO
Clause d'agrément : Cession libre entre associés.
Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2602523



SCI DU BELVÈDÈRE

Aux termes d'un ASSP en date du 06/03/2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI DU BELVÈDÈRE
Objet social : La Société a pour objet : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Siège social : 4 rue de l'Eglise, 08400 SAINT-MARIE, Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Gérance : M. LAMPSON Mathieu 4 rue de l'Eglise 08400 SAINT-MARIE
Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément donné à la majorité
M2603332

LA FERME AUX FRAMBOISES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège Social : 2 rue des Orfèvres - 08310 MACHAULT

Par acte SSP en date du 13 mars 2026 à Machault a été constituée la SARL LA FERME AUX FRAMBOISES
Siège social : 2 rue des Orfèvres 08310 MACHAULT
Objet : - toutes activités de commerce de proximité, vente de produits alimentaires et non alimentaires en libre-service ; la restauration sur place et à emporter, l'activité de Bar ; la commercialisation de titres de presse ; le service de réception, remise et renvoi de colis, l'activité dite de «point vert» ; la mise à disposition et l'organisation de jeux divers et plus largement, toute activité industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à ces domaines, ou à toute activité complémentaire ou connexe ; la prise, sous toutes formes, par tous moyens directement ou indirectement, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, fonds, groupements ou entreprises françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou complémentaire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan
Capital social : 15 000 euros
Co-gérants : Madame Emilie JACQUET demeurant 1 Impasse Léon Jacquet 08310 MACHAULT, Monsieur Théo MONNOIS demeurant 1 Impasse Léon Jacquet 08310 MACHAULT, Madame Liliou MONNOIS demeurant 1 Impasse Léon Jacquet 08310 MACHAULT.
Immatriculation au RCS de Sedan.
M2603408

SCI «DES PIVOINES»

Par acte sous seing privé en date du 11 mars 2026, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCI.
DÉNOMINATION : «DES PIVOINES».
SIÈGE SOCIAL : 9 rue Haute - 08300 L'ECAILLE.
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire ;
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des deux tiers.
GÉRANCE : Monsieur Jérémie GAILLOT ET Madame Angélique GAILLOT née DUBOIS, demeurant 9 rue Haute - 08300 L'ECAILLE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2603415



ABCVI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 46 rue Irénée Carré
08150 SORMONNE
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SORMONE du 16/03/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : ABCVI.
SIÈGE SOCIAL : 46 rue Irénée Carré - 08150 SORMONNE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens ;
La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;
La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;
Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Benoît BRICAU et Madame Cynthia BRICAU, demeurant ensemble 46 rue Irénée Carré - 08150 SORMONNE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2603533



VIAGIR

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 46 rue Irénée Carré
08150 SORMONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SORMONNE du 16/03/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : VIAGIR.
SIÈGE SOCIAL : 46 rue Irénée Carré - 08150 SORMONNE.
OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'acquisition, la gestion et la cession de valeurs mobilières, de titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;
L'animation des sociétés qu'elle contrôle, en participant notamment à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique et financière, ainsi qu'à leur contrôle ; La coordination et, à titre interne au groupe, le contrôle notamment administratif, budgétaire et financier des sociétés du groupe ; La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques de nature administrative, juridique, comptable, financière ou immobilière, rendus exclusivement aux sociétés du groupe, ainsi que la refacturation de ces services dans des conditions normales ;
À titre accessoire et au profit des seules sociétés qu'elle contrôle ou dans lesquelles elle détient une participation, toutes avances, cautions, garanties, ouvertures de crédits et prêts, avec ou sans garantie, à l'exclusion de toute activité de crédit exercée à titre habituel au sens des dispositions du code monétaire et financier ;
La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation à titre civil, par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit ;
L'aliénation à titre exceptionnel des immeubles et droits immobiliers appartenant à la société, par voie de vente, échange, apport en société ou autrement, lorsque ces opérations concourent à la réalisation de l'objet social et à la meilleure gestion du patrimoine social ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations civiles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sous indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère exclusivement civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Benoît BRICAU et Madame Cynthia BRICAU, demeurant ensemble 46 rue Irénée Carré - 08150 SORMONNE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2603537

SC «Les Tournesols de la chambre aux louns»

Par acte sous seing privé en date du 18 mars 2026, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SC. DÉNOMINATION : «Les Tournesols de la chambre aux louns».
SIÈGE SOCIAL : 33 Rue Désiré Guelliot - 08400 VOUIZIERS.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 20 parts de 10 €. CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.
GÉRANCE : Monsieur Laurent MOREAU et Madame Marina EPIHINA épouse MOREAU, demeurant 33 Rue Désiré Guelliot - 08400 VOUIZIERS, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2603615



SantéPhie

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 20 allée des Bouleaux
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/03/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SantéPhie.
SIÈGE SOCIAL : 20 Allée de Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la cession, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
GÉRANCE : M. Alexandre COCHE domicilié 20 allée des Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis.
M2603561



A'mouzon-nous

Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social : 71 Rue du Faubourg
Sainte Geneviève - 08210 MOUZON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOUZON du 13 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : A'mouzon-nous.
SIÈGE : 71 Rue du Faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET :
- Exploitation de camping
- Exploitation de terrains de loisirs nus ou aménagés ;
- Location de canoës-kayaks en structure rigide ou pneumatique (type hot-dog), airboats, pédalos, barques et bateaux à moteur électriques sur lacs, rivières, fleuves ou en mer ;
- Location de paddles, surfs et planches à voile sur mer, lac, fleuve et rivière ;
- Petite Restauration
- Vente de denrées alimentaires, souvenirs et vêtements
- Accompagnement et organisation de randonnées pédestres, randonnées sportives, courses d'orientation et activités d'escalade ;
- Location de VTT, vélos, VTC, rosalie et vélos à assistance électrique ;
- Mise à disposition d'espaces pour tir à l'arc, aires de jeux et terrains de sport pour enfants et adultes ;
- Réparation de matériel sportif.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Clément BON, demeurant 71 Rue du Faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Margaux WALEAU, demeurant 71 Rue du Faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN-08200.
Pour avis : Le Président.
M2603639



SantéMed

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 20 allée des Bouleaux
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/03/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SantéMed.
Siège social : 20 allée de Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Objet social : L'acquisition, la cession, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Gérance : M. Alexandre COCHE domicilié 20 allée des Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis.
M2603566

LA TRANSITION

Par ASSP du 18/03/2026 il a été constituée une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile.
DÉNOMINATION : LA TRANSITION.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 2.000 parts sociales de 1 €.
SIEGE SOCIAL : 7 rue de la Fournelle à QUATRE-CHAMPS (08400).
OBJET SOCIAL : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, licences, marques et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes, et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
APPORTS : Numéraires.
GERANTS : Monsieur Laurent MIQUEL et Madame Estelle MIQUEL demeurant 7 rue de la Fournelle à QUATRE-CHAMPS (08400).
IMMATRICULATION : RCS de SEDAN (08).
Pour avis : Les gérants.
M2603594

MODIFICATION

DE STATUTS

EQUINOXE

SARL au capital de 2.000 Euros
Siège social :
1 route de Thilay 08800
TOURNAVAUX
RCS 943 631 861 Sedan

L'AGE du 01/12/2025 a pris acte de la fin des fonctions de co-gérant de : M. BUGIA MICHEL. Mention au RCS de SEDAN.
M2602882



EOLE 08

Société civile de Portefeuille
Au capital de 1 328 000 euros
porté à 1 660 000 euros
Siège social : Résidence du Parc
15 rue Daux
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
922 169 818 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 4 mars 2025 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 332 000 euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : 1 328 000 euros.
Nouvelle mention : 1 660 000 euros.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Pour avis La Gérance
M2603363



Etude
de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuil

SCI LES EDITIONS DE LA BASCULE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège à RETHEL (08300)
14 impasse Lainé
R.C.S Sedan n° 801 689 084

Aux termes de l'assemblée générale en date du 20 février 2026, les associés ont à l'unanimité :
1 - Nommé Monsieur Joël DUBREUIL demeurant à RETHEL (08300) 32 rue du Docteur Meugy, en qualité de premier gérant pour toute la durée de la société
2 - Complété l'objet social de la vente de tous immeubles actifs de la société à titre exceptionnel à raison de la nature civile de son objet.
3- Transféré le siège social à RETHEL (08300) 32 rue du Docteur Meugy
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2603367



AGENCE LDV

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 Euros
Porté à 10.000 Euros
Siège social : Palais des Princes
3 place du Château - 08200 SEDAN
494 704 943 RCS Sedan

Il résulte :
- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 15/01/2026,
- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 10/03/2026,
Que le capital social a été réduit de 290.000 € par voie de rachat de 2.900 € par action et a été ramené de 300.000 € à 10.000 €.
Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre des actions.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : Le Président.
M2603402

SCI BERTRAND

SCI au capital de 32 776,54 €
Siège social : RUE MONGOURDIN
08270 CORNY MACHEROMENIL
RCS de SEDAN n°394 530 174

L'AGE du 30/12/2025 a décidé le transfert du siège social au 45 RUE JEAN GERSON, 08300 BARBY à compter du 30/12/2025.
Mention : RCS de SEDAN.
M2603517

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

PARC EOLIEN DU HAUT JAONNAIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 Avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
833 018 021 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 6 février 2026, il résulte que : Monsieur Jean SERVAIS, demeurant 214 Avenue du Roi à 1190 FOREST (Belgique) a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Madame Camille DUSAUCY, démissionnaire.

Pour avis : La Présidente.

M2603390

SCI GORET MACAULT
Société Civile Immobilière au capital de 100 Euros
37 avenue du Docteur Manichon
51110 BOURGOGNE-FRESNE
751 142 043 RCS Reims

Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 mars 2026, le siège social de la société est transféré à compter de ce jour du 37 avenue du Docteur Manichon - 51110 BOURGOGNE-FRESNE, au 32 rue Jean Jaurès - 08400 VOUZIERES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

DURÉE : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

OBJET : l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Radiation du RCS de Reims et inscription au RCS de SEDAN.

M2603420

ETS BOURGEOIS
Société par actions simplifiée au capital de 1.031.065 Euros
Siège social :
324 RUE DES PANSES BULLEES
08330 VRIGNE AUX BOIS
939 147 831 RCS Sedan

Par décision en date du 12/03/2026, l'associée unique a :

- Constaté l'expiration du mandat de directeur général de Monsieur Alain BOURGEOIS nommé à cette fonction le 11/04/2025 pour une durée de 6 mois expirant le 11 octobre 2025.

- Décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2603439

ETS BOURGEOIS
Société par actions simplifiée au capital de 1.031.065 Euros
Siège social :
324 RUE DES PANSES BULLEES
08330 VRIGNE AUX BOIS
939 147 831 RCS Sedan

J.L.V.F
Société civile immobilière au capital de 10.000 Euros
Siège social : place Charles de Gaulle
FLIZE (Ardennes)
R.C.S. Sedan 448.876.938

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 16 mars 2026, le capital social a été réduit d'une somme de Quatre Mille Deux Cents € (4.200 €), pour le porter de Dix Mille € (10.000 €) à Cinq Mille Huit Cents € (5.800 €), par annulation de Quarante Deux (42) parts sociales d'un montant nominal de Cent Euros (100 €).

Les articles 7 « Apports », et 8 « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital social :

- ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à Dix Mille € (10.000 €). Il est divisé en Cent (100) parts sociales de Cent € (100 €) de valeur nominale chacune numérotées de 1 à 100 ;

- NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à Cinq Mille Huit Cents € (5.800 €). Il est divisé en Cinquante Huit (58) parts sociales de Cent € (100 €) de valeur nominale chacune numérotées de 1 à 58.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (Ardennes).

Pour avis : La Gérance.

M2603547

BNK Global Group
Nom commercial : VSB Auto 24
Société à responsabilité limitée à associé unique
Transformée en société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 78.500 Euros
Siège social :
41 rue Charles Prevost
08000 VILLERS SEMEUSE
R.C.S. 920 049 384 Sedan

Modification de la forme juridique

Aux termes d'un procès-verbal en date du 12 mars 2026, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 78.500 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Soufiane BOUNAKHLA.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Soufiane BOUNAKHLA, 41 rue Charles Prevost - 08000 VILLERS SEMEUSE, né le 21 octobre 1986 à CHARLEVILLE MÉZIÈRES (08), de nationalité Française.

Pour avis : Le président.

M2603510

PIERRARD & Fils
Société par Actions Simplifiée au Capital Social de 150.000 Euros
Siège Social : Route de Lametz
08130 LA SABOTTERIE
RCS Sedan B 787 020 460
N° SIRET : 787 020 460 00020

Suivant délibération en date du 16 Février 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires n'ayant plus l'obligation de désigner des Commissaires aux Comptes, a constaté la fin de mandat : du commissaire aux comptes titulaire, la SARL COM'FIDUCE ARDENNES, 7 Rue du Moulin Leblanc - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le Président.

M2603518

SARL «NEGOCE JUMELET»
Capital social : 7.500 Euros
Siège social : 12 rue Principale
Laval d'Estrebay - 08260 ESTREBAY
R.C.S. Sedan 853 907 913

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Mars 2026 a décidé de transformer la SARL «NEGOCE JUMELET» en SOCIETE CIVILE (SC), modifier son objet social et sa dénomination sociale. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

Forme : Société Civile.

Dénomination : SIMANSAL.

Durée : 99 années, terme fixé au 16/09/2118.

Siège social : 12 rue Principale - Laval d'Estrebay - 08260 ESTREBAY.

Objet social : La gestion de son patrimoine financier. L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis. La prise de participation dans toutes sociétés.

Capital social : 7.500 € divisé en 500 parts sociales de 15 € chacune.

Gérance : Monsieur Thomas LANGE, demeurant 12 rue Principale - Laval d'Estrebay - 08260 ESTREBAY.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance.

M2603619

GRAPHIK IMPACT
SARL au capital de 7 500 €
Siège social :
96 avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°538 110 040

Avis de modification

L'AGE du 19/03/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 19/03/2026

Nouvel objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : le conseil en communication et en stratégie de marque ; la création graphique et le design sur tous supports ; la captation photographique, vidéo et aérienne par drone et la post-production audiovisuelle ; la conception, le développement, l'édition et la commercialisation de sites internet, d'applications, de logiciels et de solutions SaaS, l'intégration de systèmes de gestion et de plateformes de commerce électronique ; la gestion de communautés en ligne, le marketing digital et les campagnes publicitaires numériques ; l'impression, la signalétique et la personnalisation textile ; la formation professionnelle dans les domaines du numérique, de la communication, de l'intelligence artificielle et de la création graphique ; le conseil en intelligence artificielle ; la location et le négoce de matériels et équipements de communication ; la prise de participations ; et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SEDAN.

Le Gérant

M2603625

FCM
Expertise-Comptable

MARINE TAMINE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
porté à 50 000 euros
Siège social : 34 Bis Grande Rue
08430 POIX TERRON
908 874 001 RCS SEDAN

Augmentation de capital

Par décision du 19/03/2026, l'Associée Unique a décidé une augmentation du capital social de 49 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 50 000 euros
M2603635

FCM
Expertise-Comptable

MARINE TAMINE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
porté à 50 000 euros
Siège social : 34 Bis Grande Rue
08430 POIX TERRON
908 874 001 RCS SEDAN

MAGOTTEAUX SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 1.485.250 Euros
Siège social : Rue du Général Sarraill
08320 AUBRIVES
R.C.S. Sedan 304 398 563

Suivant délibération en date du 18 Juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires n'ayant plus l'obligation de désigner de Commissaire aux Comptes suppléant, a constaté la fin de mandat :

- de la SARL BEAS, 195 avenue Charles de Gaulle - 92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Sedan.

Le Président.

M2603524

EARL DES FONDYS
EARL au capital de 133 500 Euros
Siège social : 3 rue des Fondys
08220 GIVRON
401 950 563 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 01/03/2026 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue de Froidestrees - 02260 LERZY. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de R.C.S. de SAINT -QUENTIN.

M2603595

DISSOLUTION DE SOCIETE

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Johan GOSSIAUX, demeurant 64 rue du Gistrois 08600 HAM SUR MEUSE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 64 rue de Gistrois 08600 HAM SUR MEUSE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2603479

GJH AUTO STYLE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 500 Euros
Siège social : 64 rue du Gistrois
08600 HAM SUR MEUSE
Siège de liquidation : 64 rue du Gistrois
08600 HAM SUR MEUSE
977 806 595 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Johan GOSSIAUX, demeurant 64 rue du Gistrois 08600 HAM SUR MEUSE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 64 rue de Gistrois 08600 HAM SUR MEUSE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2603479

CLOTURE DE LIQUIDATION

EARL «DES BRUYERES»
Société civile
au capital de 111.867,09 Euros
Chez Monsieur Luc FRICOTTEAU
5 rue de Mondregicourt
08300 PERTHES
384 931 549 RCS Sedan

Suivant ASSP du 20/02/2026, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/11/25. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

M2602338

EARL «VAUBOISON -NOCTON»
Société civile
au capital de 176 900 euros
9 rue Basse
08300 SAINT LOUP EN CHAMPAGNE
504 647 371 RCS SEDAN

Suivant ASSP du 20/02/2026, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/12/25. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

M2602349

SCI VNJ
SCI au capital de 300 €
Siège social : 7 CHEMIN DE LA FERME - 08200 SEDAN
RCS de SEDAN n°482 651 007

L'assemblée générale du 01/03/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DINANT DANIEL de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/03/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

DINANT DANIEL

M2603240

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
05.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

Aux termes d'une décision en date du 13/03/2026 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MALLET PHILIPPE, demeurant 14 rue des Patières - 51500 TAISSY pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Radiation au R.C.S. de SEDAN.

M2603513

SCI DES CHARRONS
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 161.500 Euros
Siège social :
2 Rue JEAN RICADA
08090 MONTCY NOTRE DAME
Siège de liquidation :
2 Rue JEAN RICADA
08090 MONTCY NOTRE DAME
514 202 084 RCS Sedan-08200

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lyne WARIN, demeurant 2 Rue Jean Ricada 08090 MONTCY NOTRE DAME, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN-08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2603403

SARL FLECHEUX FABRICE
Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 5.000 Euros
Siège social : 38 avenue Jean Jaurès
08000 VILLERS SEMEUSE
Siège de la liquidation :
33 bis rue Jean-Baptiste Clément
08440 VIVIER AU COURT
887 597 425 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2026 a approuvé les comptes de liquidation au 31 décembre 2025, déchargé le liquidateur M. FLECHEUX Fabrice de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16 mars 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN

Pour avis.

M2603451

LAURA ORGANISE
SASU au capital de 30.000 Euros
Siège social :
6 RUE DE ROLLINPONT
08440 GERNELLE
895 322 246 RCS de Sedan

Le 16/03/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} LEGIN Laura, demeurant 9 RUE DES MARIETTES 08440 GERNELLE pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan.

Radiation au RCS de SEDAN.

M2603465

TELLAM IMPRIMEUR
SASU au capital de 200 Euros
Siège social : 12 rue Victor Hugo
08090 AIGLEMONT
891 998 403 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 13/03/2026 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MALLET PHILIPPE, demeurant 14 rue des Patières - 51500 TAISSY pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Radiation au R.C.S. de SEDAN.

M2603513

EARL SINGLIT Benoît
Société en liquidation au capital de 41.400 Euros
1 rue Notre Dame
Chez M. et M^{me} Benoît SINGLIT
Le Chesne
08390 BAIRON ET SES ENVIRONS
431 291 038 RCS Sedan

Par AGE du 02/03/2026, l'associé unique de l'EARL SINGLIT Benoît a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 31/12/2025. Quitus a été délivré au liquidateur, Monsieur Benoît SINGLIT. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le liquidateur.

M2603609

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Notaire
Etude de Maître Jordan MATHIEU
Notaire associé à RETHEL (Ardennes)
6 Place de la République

EPOUX GUILLAUME

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «MATHIEU-ROSSIGNOL Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, CRPCEN 08073, le 16 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Arnaud André Emile GUILLAUME, technicien, et Madame Fatima Zohra AOUN, éducatrice petite enfance, demeurant ensemble à JUNIVILLE (08310) 4 rue Paul Verlaine.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 14 avril 1978, Madame est née à RELIZANE (ALGERIE) le 4 août 1966. Mariés à la mairie de ASFELD (08190) le 16 mars 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2603565

EPOUX LEMAITRE
Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «MATHIEU-ROSSIGNOL Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, CRPCEN 08073, le 18 mars 2026, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la société d'acquêts par : Monsieur Guillaume Pierre Paul LEMAITRE, agriculteur, et Madame Pauline Anne Sylvie FRANCLLET, ingénieur d'optimisation industrielle, demeurant ensemble à NEUFLIZE (08300) 13 rue du Bois des Rosières. Monsieur est né à ARRAS (62000) le 22 août 1989, Madame est née à REIMS (51100) le 30 janvier 1989. Mariés à la mairie de QUILLY (08400) le 19 mai 2018 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Grégory COURTIN, notaire à CHAULNES (80320), le 10 mars 2018. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2603617

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

AVIS DIVERS

SELARL Sophie COLLET-MONOD

Notaire à SIGNY-L'ABBAYE (08460)

M^{me} Eliane SASIN

Envoie en possession en l'absence d'héritiers réservataires - Article 1378-1 du Code de procédure Civile

Par testament olographe en date à CHATEAU PORCIEN (08) du 17 juillet 2024, M^{me} Eliane SASIN, en son vivant demeurant 1 rue de la Morteau, EHPAD LES VIGNES, 08360 CHATEAU PORCIEN, née le 29/06/1938 à BLANZY LA SALONNAISE (08), décédée le 22/01/2026 à RETHEL (08), a institué plusieurs légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Sophie COLLET MONOD, Notaire chargé du règlement de la succession.

M2603474

SELARL Sophie COLLET-MONOD

Notaire à SIGNY-L'ABBAYE (08460)

M. Bernard GIELEGHEM

Envoie en possession en l'absence d'héritiers réservataires - Article 1378-1 du Code de procédure Civile

Par testament olographe en date à ARNICOURT (08) du 26 septembre 2024, M. Bernard GIELEGHEM, en son vivant demeurant 2 rue Bachart, 08300 ARNICOURT, né le 15/09/1941 à RETHEL (08), décédé le 06/01/2026 à RETHEL (08), a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Sophie COLLET MONOD, Notaire chargé du règlement de la succession.

M2603475



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} Micheline PETIT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juillet 2005,

Madame Micheline Léone Marie PETIT, en son vivant retraitée, demeurant à NOUVION SUR MEUSE (08160) 6, rue Etienne Dolet, née à Novuion sur Meuse (08160) le 23 novembre 1938, veuve de Monsieur Marc Paul Onésime LELIEVRE, décédée à SEDAN (08200) le 20 septembre 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Archès», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 12 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BEZIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2603558



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M. Dominique TRIBUT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 mars 2018,

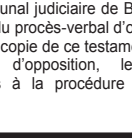
Monsieur Dominique Jean Alexandre TRIBUT, en son vivant retraité, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 92 bis route de Warcq, né à RETHEL (08300) le 4 mai 1949, célibataire, décédée à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 7 décembre 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Archès», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 18 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BEZIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2603630



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ROSAR Romain décédé le 23/07/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808143094.

M2603499

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 12 mars 2026

SAS SUB SEDAN NOUVEL, 3 place d'Armes, 08200 Sedan, RCS Sedan 818 793 754. Exploitation d'un fonds de commerce de Sandwicherie-restauration rapide, sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.

M2603382

SARL DEL GIGLIO-PLAC-ELEC-ISOLATION - ENTREPRISE GENERALE, 5 rue du Commerce la Mal Campée, 08000 Warcq, RCS Sedan 500 702 907. Electricité générale, Vmc, cloisons sèches, menuiserie, peinture, isolation, Désamiantage pour nouvelles mises aux normes, Travaux de maçonnerie, béton armé, carrelage, plâtrerie, terrassement, travaux publics et industriels, travaux en tous genres ; vente et achat de matériaux de construction et vente d'immeubles. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.

M2603389

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 12 mars 2026

SARL H&G, 9-11 rue du Docteur Gobinet, 08300 Rethel, RCS Sedan 878 387 091. Pose et commercialisation d'installations de plomberie, chauffage, climatisations, systèmes de ventilation, électricité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603383

SAS JKS FOOD, 38 rue Chanzy, 08400 Vouziers, RCS Sedan 951 989 359. Restauration traditionnelle sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603384

Société coopérative de production à responsabilité limitée à capital variable L'ALU DONCHEROIS, zone industrielle, 08350 Donchery, RCS Sedan 881 935 944. Activité de fonderie, étain et aluminium. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603388

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

03.26.40.21.31

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 12 mars 2026

FAUCHART (nom d'usage FAUCHART (Ei)) Karine, 7 rue de la Fontaine, 08290 Liart, RCS Sedan 879 804 946. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2026, désignant : mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603385

SARL LA FABRIC, place de la Gare, 08300 Lucquy, RCS Sedan 393 531 561. Fabrication et pose de volets roulants et activités annexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 février 2026, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603386

GILLET (nom d'usage GILLET (Ei)) Romain Maurice, 13 avenue Jean Jaurès, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 802 556 217. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mars 2026, désignant : mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2603387

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 12 mars 2026

SAS FERNANDES, 60 place de la République, 08120 Bogny-sur-Meuse, RCS Sedan 921 149 068. Restauration rapide, plats à emporter et sur place de toutes natures. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Nathan Fernandes pour une durée de 3 ans.

M2603375

SAS RADIATEURS SERVICES AUTO, route Fagnon Basse Praelle, 08000 Warcq, RCS Sedan 492 983 838. Vente, réparation et confection de radiateurs automobiles, véhicules agricoles, industriels, poids lourd, voitures de collection... Tous radiateurs à air, eau et huile, soudure de réservoir, pot d'échappement et divers objets. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Radouane Oussama pour une durée de 2 ans.

M2603376

SARL ETA 2L, Ferme de la Thibaudine, 08210 Beaumont en Argonne, RCS Sedan 818 732 711. La réalisation de tous travaux agricoles, la location de matériels agricoles et autres prestations de services, l'achat et la revente de produits agricoles ainsi que tous travaux ruraux et forestiers divers au profit de personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Cédric Langiny et de Monsieur Lemoine Yves pour une durée de 3 ans.

M2603377

PRIGNON (nom d'usage PRIGNON (Ei)) Thomas, 14 rue Jean-Baptiste Clément, 08150 Renwez, RCS Sedan 820 371 649. Boulangerie, pâtisserie, épicerie, bazar. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Thomas Prignon pour une durée de 3 ans.

M2603378

SAS FJR, 3 rue de la République, 08330 Vigne aux Bois, RCS Sedan 889 126 363. La création ou la reprise de tout fonds de commerce de restauration rapide sur place, à emporter et en livraison, ou toutes activités liées de près ou de loin aux métiers de la restauration. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Riley Skira pour une durée de 5 ans.

M2603379

SARL ART QUALIT', 2 rue du Maréchal de Mac Mahon, 08140 Bazeilles, RCS Sedan 815 179 759. Travaux de construction, rénovation, entretien intérieur -extérieur : aménagement de cloisons, de murs, peinture, revêtement de sol, menuiserie, décapage volets, carrelages. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Sonia Walgrafre pour une durée de 3 ans.

M2603380

SARL MICRO-CRECHE LES MARCASSINS, 5 avenue des Martyrs de la Résistance, 08200 Floing, RCS Sedan 821 465 853. L'accueil de jeunes enfants de façon régulière ou occasionnelle de 0 à 6 ans. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Rachel olivier pour une durée de 3 ans.

M2603381

VENTE CESSIION ATTRIBUTION D'APPORTS

COLRUYT RETAIL FRANCE/SIPAN

Aux termes d'un acte SSP régularisé par signature électronique en date du 25/02/2026 à effet du 28/02/2026, enregistré au SPFE de l'Aube, le 02/03/2026, dossier 2026 00005041, la Société COLRUYT RETAIL FRANCE, SAS au capital de 127.983.995,04 € - ROCHEFORT SUR NENON (39700) - Zone Industrielle - RCS LONS LE SAUNIER 789 139 789, a cédé à la Société SIPAN, SAS au capital de 40.000 € - SAINT PARRES AUX TERTRES (10410), Avenue du Général de Gaulle - RCS TROYES 452 013 667, le fonds de commerce de gestion, d'exploitation et de commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires sis à TROYES (10000), 76 boulevard Jules Guesde et pour lequel elle est immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 789 139 789 et sous le numéro SIRET 789 139 789 01032 , moyennant le prix de 50.000 €. L'entrée en jouissance et la date d'effet de la cession sont fixées au 28/02/2026. Les oppositions, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds cédé pour la validité et pour la correspondance à la société COLRUYT RETAIL FRANCE - Zone Industrielle - 39700 ROCHEFORT SUR NENON.

M2603370

COLRUYT RETAIL FRANCE/SIPAN

Aux termes d'un acte SSP régularisé par signature électronique en date du 25/02/2026 à effet du 28/02/2026, enregistré au SPFE de l'AUBE, le 02/03/2026, dossier 2026 00005040, la Société COLRUYT RETAIL FRANCE, SAS au capital de 127.983.995,04 € - ROCHEFORT SUR NENON (39700) - Zone Industrielle - RCS LONS LE SAUNIER 789 139 789, a cédé à la Société SIPAN, SAS au capital de 40.000 € - SAINT PARRES AUX TERTRES (10410), Avenue du Général de Gaulle - RCS TROYES 452 013 667, le fonds de commerce de gestion, d'exploitation et de commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires sis à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 1020 rue du Lavoir et pour lequel elle est immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 789 139 789 et sous le numéro SIRET 789 139 789 01172 , moyennant le prix de 50.000 €. L'entrée en jouissance et la date d'effet de la cession sont fixées au 28/02/2026. Les oppositions, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds cédé pour la validité et pour la correspondance à la société COLRUYT RETAIL FRANCE - Zone Industrielle - 39700 ROCHEFORT SUR NENON.

M2603371



ifacavocats

le bon conseil L

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

«ELEVAGE ROUSSELET»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 19, 21 et 22 janvier 2026 enregistré au SPFE de l'Aube, le 02/02/2026 dossier 2026 00003063 réf. 1004P01 2026 A 00188 ;

La société L'ALLEE DES MARRONNIERS, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social 18 rue du Faubourg Saint-Sauveur - (10500) ROSNAY L'HOPITAL, immatriculée 510 119 068 R.C.S. TROYES ;

A vendu à : La société THIEBLEMONT L.C.D., SARL au capital de 15.000 €, ayant son siège social 6 route de Dommartin - (52110) BAUDRECOURT, immatriculée 749 959 193 R.C.S. CHAUMONT ;

Le fonds de commerce de négoce de volailles, de volailles vivantes et de produits dérivés, de commercialisation de produits ou articles destinés à l'élevage de volailles ainsi que toutes prestations de services se rapportant à l'objet, connu sous l'enseigne «ELEVAGE ROUSSELET», sis et exploité 18 rue du Faubourg Saint-Sauveur - (10500) ROSNAY L'HOPITAL, pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro SIRET 510 119 068 00011, code APE 46.112.

L'entrée en jouissance a été fixée au 19/01/2026.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 200.000 € s'appliquant pour 97.000 € aux éléments corporels cédés et 103.000 € aux éléments incorporels cédés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance chez Me Myriam BROUILLARD DE VREESE, SELARL IFAC, 28 boulevard du 14 juillet - (10000) TROYES.

M2603483

CONSTITUTION DE SOCIETE

Novarch

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : Novarch.
SIÈGE : 4 Rue Des Pins - 10440 LA RIVIÈRE DE CORPS.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES.
CAPITAL : mille Euros (1.000,00 €).
OBJET : Toutes activités aménagement d'intérieurs, Autres travaux de finition.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Yanniss Thiroux demeurant 4 Rue Des Pins - 10440 LA RIVIÈRE DE CORPS.
M2602363

DES LAMES

Par acte sous seing privé en date du 01/02/2026, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : DES LAMES.
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole.
OBJET SOCIAL : exploitation agricole.
CAPITAL SOCIAL : 417.100 €. SIÈGE SOCIAL : 6 rue des Lames - Maisons Rouges - 10130 CHESSY LES PRES.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Olivier HENNEQUIN, demeurant 6 rue des Lames - Maisons Rouges 10130 CHESSY LES PRES.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour insertion : La gérance.

M2603217

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SF

CONSEIL
et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

3SP IMMO

Suivant acte ssp en date à ASSENCIERES (10220) du 13/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.
DÉNOMINATION : 3SP IMMO.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 7 impasse des Lauriers - 10220 ASSENCIERES.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente (exceptionnelle) de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANT : Monsieur Sébastien CUVILLIEZ, demeurant 7 impasse des Lauriers - 10220 ASSENCIERES.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément donné à la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2603409

SCI SMT

Avis est donné de la constitution en date du 20 février 2026 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : SCI SMT.
SIÈGE SOCIAL : 2, chemin des Carillons - 10150 CRENEY PRÈS TROYES.

OBJET : L'acquisition, la vente, l'exploitation, l'attribution en jouissance aux Associés, gratuite ou non, l'administration sous toutes ses formes notamment par bail, bail à construction ou autrement, de biens immobiliers de toute nature et affectés à tous usages, pris en location, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 100 euros.
GERANTS : Monsieur Abdelkrim Tigrine et Madame Hassiba Ihaddaden, épouse Tigrine, demeurant ensemble 2, chemin des Carillons - 10150 CRENEY PRÈS TROYES.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions, autres qu'au profit des Associés ou des héritiers en ligne directe des Associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés donné par décision extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2603440

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

LES CAROTTES SONT CUITES

Aux termes d'un ASSP en date du 17/03/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES CAROTTES SONT CUITES

Objet social : Restauration traditionnelle ; Exploitation de tous restaurants, bars, et brasseries ; Achat et vente de toutes marchandises, tous produits, tous matériels et toutes prestations dans tous secteurs d'activité non réglementés ; Toutes autres activités annexes, connexes, complémentaires et accessoires.

Siège social : 82 Rue du Général de Gaulle, 10000 TROYES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. DENIS Thibaud 19 Rue des Héros de la Résistance 10300 SAINTE SAVINE et M. CHABALIER Charly 2 Rue de Preize - Apt 7 10000 TROYES

M2603503

BARTOLI TRANSPORTS

Rectificatif à l'annonce M2603055 parue le 10/03/2026, concernant la société SARL Bartoli Transports, il convenait de lire : GÉRANCE / M. Tommy d'HERVILLY, 17 rue des Dahlias - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE.
M2603393

3N GLOBAL DEVELOPPEMENT

Par ASSP en date du 24/02/2026 il a été constituée une EURL à capital fixe dénommée : 3N GLOBAL DEVELOPPEMENT Sigle : 3NGD Capital : 125000,00 Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - La prise de participations, la détention, la gestion, l'acquisition et la cession, sous quelque forme que ce soit, de tous titres de participation, valeurs mobilières, droits sociaux ou intérêts dans toutes sociétés ou entités juridiques, qu'elles soient françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ; - L'acquisition, la gestion et, éventuellement, la cession de tout patrimoine immobilier, mobilier, industriel, commercial, financier ou intellectuel, ainsi que la réalisation de toutes opérations ayant pour objet la valorisation et la gestion de ce patrimoine ; - L'exercice de toutes activités de holding animatrice par la définition, l'animation, l'orientation et la coordination de la politique générale des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ainsi que la fourniture de tous services administratifs, financiers, commerciaux, comptables, techniques ou autres à ces sociétés ; - La gestion de la trésorerie des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ainsi que la réalisation de toutes opérations de gestion de trésorerie pour son propre compte ; - L'octroi de toutes garanties, cautions ou autres suretés en faveur de ses filiales ou de toutes sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations ; - Et plus généralement, toutes opérations civiles, financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, dans la mesure ou ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Troyes. Siège social : 3 Rue Toiseux 10000 Troyes. Gérance : M. EL KASRI Mohammed demeurant 3 rue Toiseux 10000 Troyes 10000 Troyes.
M2603555

AGRIBELIARD

Rectificatif de l'annonce n°M2602684 parue le 10 mars 2026 dans le journal Matot-braine.fr. Il fallait lire : « Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES » au lieu de « Durée : 99 années ».
M2603564

MODIFICATION

DE STATUTS

TANGRAM NOTAIRES

SELARL au capital de 1 038 000 €
Siège social : 9 Faubourg de Bourgogne - 10110 BAR SUR SEINE
RCS de TROYES n°838 870 756

L'AGE du 06/03/2026 a décidé à compter du 06/03/2026 d'augmenter le capital social de 662 000 € par incorporation de prime d'émission et de réserves en le portant de 1 038 000 € à 1 700 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.
M2602247



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

JOBÉ BUET

Société civile immobilière
au capital de 600 euros
Siège social : 26 rue des tropéens 10150 STE MAURE
797 525 086 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2026, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 24 février 2026 la dénomination sociale JOBÉ BUET par JM JOBÉ, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis La Gérance

M2603086

MONTIER OPTIQUE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Place Notre Dame 52220 MONTIER-EN-DER
920 916 434 RCS CHAUMONT

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 03/03/2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société sera désormais : SALSANA PATRIMOINE. Son objet social sera désormais : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction en sous-traitance pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction en sous traitance - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social - la prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises - la gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations - les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises - la gestion de son patrimoine. Son siège social sera désormais : 9 Rue Mauperruis - 10330 CHAVANGES. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M^{me} Valentine SALDANA. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : M^{me} Valentine SALDANA demeurant 9 Rue Mauperruis - 10330 CHAVANGES.

Pour avis - La Gérance.

M2602834

GN

AVOCATS ASSOCIÉS

COMPAGNIE AUBOISE IMMOBILIERE DE GESTION

SA au capital de 76.400 Euros
Siège social :
65 rue du Général de Gaulle 10000 TROYES
RCS de Troyes 692 880 131

L'AGO du 11/03/2026 a décidé, à compter du 11/03/2026, - de constater la démission de M. Benjamin MARTINET de ses fonctions d'administrateur et de nommer en remplacement M. DAMONTE Augustin, demeurant 5 bis rue Beaujean 10000 TROYES ; - et de nommer en qualité de nouvel administrateur M. DAMONTE Gaspard, demeurant 5 bis rue Beaujean 10000 TROYES.

Modification au RCS de TROYES.
M2603404

BOISSELIER INVESTISSEMENT REMOIS

Suivant PV des délibérations du 13/03/2026 de la société BOISSELIER INVESTISSEMENT REMOIS, sigle B.I.R., SCI au capital de 1.000 €, siège social 2 rue de l'Equerre 51100 Reims, 915 271 977 RCS REIMS, l'AG extraordinaire a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social au 4 Route de Montauroux 83440 CALLIAN. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS REIMS et immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN.
M2603485

Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube

Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.

10000 TROYES

SAS SOCIETE NOUVELLE CHAMPAGNE METALLERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social :
Zone Artisanale - Rue de Troprès 10150 SAINTE MAURE
803 204 643 RCS Troyes

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 26 Février 2026, il a été pris acte de la démission de Monsieur Patrick CASAGRANDE de son mandat de Président de la société avec effet au 28 Février 2026, et il a été décidé de nommer en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} Mars 2026 et pour une durée indéterminée : Monsieur David THIEBAUD, né le 23 Août 1982 à TROYES (10000), demeurant 9 rue des Tricasses, 10180 SAINT BENOIT SUR SEINE.

Aux termes d'une Décision du Président en date du 26 Février 2026, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général, pour la durée du mandat du Président nommé à compter du 1^{er} Mars 2026, Monsieur Patrick CASAGRANDE, né le 9 Avril 1962 à ROMILLY SUR SEINE (10100), demeurant 8 Bis Chemin des Grèves, 10100 ROMILLY SUR SEINE, à compter du 1^{er} Mars 2026.

Le Président.

M2603432

ARTYS

Société d'Avocats

11 rue Racine, Place de l'Opéra, 83000 Toulon
04 12 04 09 33 - contact@artys-avocats.com

PHARMACIE DE LA GARE

Par décision du 16/03/2026, la Présidente de la société PHARMACIE DE LA GARE (SELAS dont le siège est situé 2 boulevard Carnot, 10000 Troyes, immatriculée 953 081 619 RCS TROYES) a constaté la réalisation d'une augmentation du capital d'un montant nominal de 12.500 €. En conséquence, le capital social est porté de 100.000 € à 112.500 €.

Mention au RCS de TROYES.
M2603486

POURSUITE D'ACTIVITE

G2M STRATEGIE

SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social : 36 rue Anita Conti 10450 BRÉVIANDES
897 575 916 R.C.S. de Troyes

Le 01/02/2026, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2602240

SF

CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MART'MANUT

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 LE PRE LURON 10260 FOUCHERES
RCS Troyes 841 439 995

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 03/03/2026, il a été décidé, conformément à l'article L.225-248 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2603373

SAS D'ORIMONT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social : 2 rue de la fontaine Michelot - 10200 ARRENTIERES
RCS Troyes 912 304 250

Aux termes de l'AGE en date du 30 juin 2025, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce.

Pour avis.

M2603459

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SASU ECO EXPERT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 bis allée du château 10600 BARBEREY SAINT SULPICE
Siège de liquidation :
1 bis allée du château 10600 BARBEREY SAINT SULPICE
R.C.S. Troyes : 952 652 485

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 mars 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

- la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 mars 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Sabrina POINSOT demeurant 54 rue de la PAIX - 10000 TROYES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 bis allée du château - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2603526

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SAS TINAZO

Aux termes d'une AGE en date du 02/03/2026, les associés de la SAS TINAZO, au capital de 5.000 €, ayant son siège social 31 rue du Giliard - 10330 CHAVANGES, et immatriculée au RCS TROYES n° 829 774 397, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02/03/2026 et sa mise en liquidation amiable. M^{me} Noëlla HEQUET, demeurant 31 rue du Giliard 10330 CHAVANGES, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 31 rue du Giliard - 10330 CHAVANGES. C'est à cette adresse que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les pièces relatives à la liquidation seront déposées au RCS de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2603574

SF

CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SNC X13

Société en nom collectif
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
46 rue Emile Zola - 10000 TROYES
480 984 814 RCS Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 12/03/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/03/2026 et sa mise en liquidation.

Monsieur Christophe GEORGET, demeurant 8 rue Jardondis - 10000 TROYES, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue Emile Zola - 10000 TROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au RCS de TROYES.
M2603614

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

A L'AUBE DES DELICES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 145.700 Euros
Siège social : 97 Grande rue de la Résistance 10110 BAR SUR SEINE
Siège de liquidation : 97 Grande rue de la Résistance 10110 BAR SUR SEINE
890 188 998 RCS Troyes

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/02/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 28/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M Fabien BIANCHI, demeurant 9 rue Basse de l'Abreuvoir - 10250 PLAINES ST LANGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 97 Grande rue de la Résistance 10110 BAR SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2603607

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI DE L'ETOILE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 287.500,00 Euros
Siège social : 3 bis ruelles des Chats 10000 TROYES
Siège de liquidation : 2 rue des Quinze Vingt - 10000 TROYES
842 131 518 R.C.S. Troyes

L'associé unique, en date du 20 février 2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur LEVY Nicolas, demeurant 2 rue des Quinze Vingt - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation de la société rétroactivement au 30 novembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2603412

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/02/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DUBOIS Pierre décédé le 22/01/2021. Réf. 0218164451. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2603487

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MOULIN Jacqueline décédée le 27/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218147308.
M2603488

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ACCARION Louis décédé le 12/07/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118345.
M2603496

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ANDRY Claude décédé le 03/12/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218156097. M2603497

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} RAVERDEAU Anne-Marie décédée le 15/03/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218154325. M2603498

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

AVOCATS
ASSOCIÉSSELARL DENTAIRE
DU PARC

Aux termes d'un ASSP en date du 12/03/2026, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DENTAIRE DU PARC.

OBJET SOCIAL : L'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue de Reims - 02150 SISSONNE.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

GÉRANCE : M. CEZ Albert.

La gérance.

M2603406

AVOCATS
ASSOCIÉSSELARL
DENTISISS'

Aux termes d'un ASSP en date du 12/03/2026, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DENTISISS'

OBJET SOCIAL : L'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue de Reims - 02150 SISSONNE.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

GÉRANCE : M^{me} BOUDERAUX Estelle.

M2603410

MILLET SANTÉ
ET PATRIMOINE

Société par actions simplifiée de participations financières de professions libérales au capital de 320.000 Euros
Siège social :
16 rue Alexandre Legry
02370 VAILLY SUR AISNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 20/02/2026, il a été constitué une société par action simplifiée de participations financières de professions libérales dénommée MILLET SANTE ET PATRIMOINE présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 16 rue Alexandre Legry - 02370 VAILLY SUR AISNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 320.000 €.

OBJET : La Société a pour objet, conformément aux dispositions des articles L. 248-1 et suivants du Code de commerce et R. 5125-25 et suivants du Code de la santé publique :

1. La prise de participation, directe ou indirecte, dans le capital de sociétés d'exercice libéral de pharmaciens (SELARL, SELAS, SELASU, etc.) ayant pour activité l'exploitation d'une ou plusieurs officines de pharmacie, ainsi que dans toute société de participations financières de professions libérales ayant le même objet.

2. L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et l'arbitrage de toutes parts sociales, actions ou valeurs mobilières émises par lesdites sociétés.

3. La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales, notamment par la fourniture de prestations administratives, financières, comptables, juridiques (hors exercice de la pharmacie), de gestion, de stratégie et d'organisation, dans le respect des règles déontologiques applicables à la profession de pharmacien.

4. La fourniture à ses filiales de tout service dans le cadre de prestations intragroupe autorisées (hors exercice de la profession de pharmacien).

5. Et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus, à l'exclusion de toute activité d'exploitation d'officine de pharmacie ou d'exercice de la pharmacie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Juliette MILLET, demeurant 4, promenade du Jeu d'Arc - 02370 VAILLY SUR AISNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis : La Présidente.

M2603637

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

DOMAINE
DELALOT

2 Bis Rue du Colonel Pétel
02310 CHARLY SUR MARNE
931 046 619 RCS SOISSONS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 3 mars 2026 que le capital social a été augmenté de 29 780,00 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1000 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 30 780 euros.

M2603414

DISSOLUTION

DE SOCIETE



CEDLO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 600 Euros
Siège social :
7 place de Mai 1940
02360 BRUNEHAMEL
829 758 416 RCS Saint Quentin

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Cédric ROMAIN, demeurant, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2603554

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX
BARUSSAUD

Changement de régime matrimonial
Information préalable (art 1397 al 3 Cciv)

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD notaire associée à SIGNY L'ABBAYE (08460), 1 Rue de l'Hôtel de Ville office notarial n°08016, le dix mars deux mille vingt six, Monsieur Franck Gilles Marc BARUSSAUD et Madame Françoise Anne THIBAUT, demeurant ensemble à RESIGNY (02360), 6, rue des juifs, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS (93300), ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Maître Sophie COLLET-MONOD où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2603372



POUR PLUS
DE
RAPIDITÉ,

Envoyez-nous
vos annonces
par mail



annoncelegale.pamb
@legalnet.org



matot-braine.fr
est habilité
à PUBLIER VOS
ANNONCES
quotidiennement
sur la MARNE,
L'AUBE,
LES ARDENNES
et L' AISNE



PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE
ET DU DROIT,
CRÉEZ VOTRE
COMPTE DIGITAL
pour bénéficier
d'un SERVICE
SUR MESURE
et
de NOMBREUX
AVANTAGES

+ d'infos
03 26 08 38 29

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31



annonces.matot-braine.fr

Votre solution
100 % digitale !



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !



vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

POUR PLUS DE
RAPIDITÉ,

Optez pour le
règlement
par virement
ou par carte
bancaire.

03 26 40 21 31

Marché. L'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles a dressé un panorama du paysage sur roues du Vieux continent. Un parc vieillissant et électrifié à seulement 2,3%.

256 millions de voitures sur les routes d'Europe



On comptait en 2024 à peine plus de 2% de voitures 100% électriques en Europe.

Fin 2024, on dénombrait 256 millions de voitures particulières circulant sur les routes de l'Union européenne. Un chiffre porté à plus de 302 millions en y ajoutant celles des pays européens n'appartenant pas à l'Union dont plus de 38 millions pour le seul Royaume Uni. D'une année sur l'autre, les statistiques mettent en évidence une progression globale de 1,4%, seule la Slovaquie étant en recul de 2,6%.

Selon les pays, on constate des différences notables, pour l'essentiel liée à l'importance de leur population. Sans surprise, les trois marchés majeurs sont, dans l'ordre,

l'Allemagne (49,3 millions voitures), l'Italie (40,9 millions) et la France (39,7 millions). Trois nations ayant une industrie automobile historiquement forte. Cependant, dans ces trois pays la progression est inférieure à la moyenne européenne. Autres acteurs majeurs de l'Union, l'Espagne (26,4 millions) et la Pologne (20,5 millions). Logique dans le premier cas, plus surprenant dans le second. Aucun autre état européen n'atteint les 10 millions de voitures. Seuls les Pays-Bas (9,6 millions) et la Roumanie (8,4 millions) s'en rapprochent. Ensuite, on trouve un groupe dense

disposant d'un parc roulant situé entre 5 et 6,5 millions de voitures : de l'Autriche au Portugal en passant par la Belgique, la République Tchèque, la Grèce, la Suède et la Suisse. A l'autre bout de l'échelle, les petits poucets sont un duo insulaire : Malte (330 000) et l'Islande (249 000).

Il faut y ajouter les utilitaires légers, un bataillon de 31 millions véhicules pour l'Union et près de 38 millions en incluant l'ensemble des autres pays européens. La France a la réputation d'être le pays des VUL. Réputation non usurpée puisque c'est dans notre pays qu'on en compte le plus en Europe : 6,5 millions. C'est 800 000

de plus qu'au Royaume Uni, deux millions de plus qu'en Italie, deux millions et demi si on compare à l'Espagne et trois millions par rapport à l'Allemagne.

Coté poids lourds, on en dénombre un peu plus de 6 millions dans l'UE et un million supplémentaire pour l'Europe entière. L'Italie (988 000) et l'Allemagne (969 000) pointent largement en tête devant la Pologne (841 000). La France (621 000) apparaît au 4e rang. Des camions étrangers qui circulent souvent sur les routes de France, pays de transit... Enfin, les cars et bus comptent pour 850 000 au total. Si on fait les additions, l'ensemble du parc roulant européen frôle les 294 millions de véhicules dans l'UE, 348 millions pour l'ensemble de l'Europe dont près de 54 millions en Allemagne, avec derrière un trio qui se suit de près l'Italie et la France, environ 47 millions chacun, et le Royaume Uni (45 millions).

SEULEMENT 2,3% DE VOITURES ÉLECTRIQUE EN EUROPE

Les statistiques de l'ACEA permettent également de connaître le poids des différentes énergies, en particulier des voitures particulières. Sans surprise, les moteurs thermiques restent largement majoritaires. A commencer par ceux roulant au sans plomb (49,2%), devant les diesel (38,4%). La part des 100% électriques reste anecdotique (2,3%) alors que les hybrides simples (5%) et rechargeables (1,4%) sont également très minoritaires. Poids lourds (96,3%), utilitaires (90,3%) et bus (88,7%) restent très largement acquis

au gazole. L'avènement du tout électrique reste un objectif lointain, très lointain. Sera-t-il atteint en 2050, date théorique à laquelle la circulation de la totalité voitures thermiques sera définitivement interdite ? On est loin du compte pour le moment. Même en Norvège où les voitures mises sur le marché sont presque toutes 100% électriques, on en dénombre que 27%, soit nettement moins que les diesel.

Autre élément intéressant : l'âge moyen du parc roulant européen. Il ne cesse de vieillir pour atteindre 12,7 années au sein de l'UE. Rares sont les pays où il est inférieur à 10 ans. La palme de la jeunesse revient au Luxembourg avec 8,2 ans. À l'inverse, c'est dans les anciens pays d'Europe de l'Est qu'on trouve les voitures les plus âgées. Cas à part : la Grèce où roulent les véhicules les plus vieux de l'UE : 17,8 ans. Des valeurs directement liées à la prospérité économique des différents états de l'Union. La situation est relativement homogène pour ceux qu'on considère comme les « grands » pays automobiles par le volume de leur parc. L'Allemagne (10,6 ans) devance la France (11,5 ans) et l'Italie (13 ans).

Un parc roulant plutôt âgé, vieillissant dans la plupart des pays de l'Union, motorisé à une écrasante majorité par des blocs thermiques utilisant le sans plomb et le gazole, très peu converti au tout électrique : ce tableau d'ensemble met en évidence le long chemin restant à parcourir pour parvenir au zéro émission à l'horizon 2050.

DOMINIQUE MAREE

Nissan Leaf, le choix des femmes

La japonaise 100 % électrique a été désignée « voiture mondiale de l'année » par un jury international composé exclusivement de femmes journalistes spécialisées automobiles.



Le « female gaze », autrement dit le regard féminin. Dans l'univers automobile, encore largement dominé par les hommes, même si les choses évoluent dans le bon sens, notamment dans l'industrie, les femmes sont de plus en plus nombreuses à faire entendre leurs voix. Et c'est heureux. Depuis 2009, à l'initiative de Sandy Myhre, une journaliste néo-zélandaise, un jury exclusivement constitué de journalistes automobiles femmes décerne chaque année le titre de la « Women's Worldwide car of the year ». Autrement dit la voiture mondiale de l'année d'un point de vue féminin. C'est le seul et unique prix international de ce type qui rassemble 86 journalistes

automobiles de plus de 50 pays sur les cinq continents.

Intérêt majeur de ce prix : le fameux regard féminin beaucoup plus large, ne se limitant pas à la technique et aux performances. Explication de Marta Garcia, la présidente du jury : « Lors de notre vote, nous nous sommes concentrés sur les véhicules qui se distinguent non seulement par leurs caractéristiques ou leurs technologies mais aussi par leurs capacités à répondre efficacement aux besoins réels et quotidiens des gens. » Une leçon de pragmatisme.

En distinguant la troisième génération de la Nissan Leaf parmi 55 autres prétendantes, le jury a dis-

tingué « l'approche réaliste de la mobilité électrique et son équilibre entre performances électriques avancées et plaisir de conduite au quotidien » de la japonaise 100% électrique ; Un ensemble de qualités soulignées par Marta Garcia : « La Nissan Leaf représente une vision mature et intelligente de l'électrification qui rend la mobilité électrique véritablement utilisable et accessible. »

De quoi ravir le constructeur et donner un coup de projecteur bienvenu à un modèle qui débarque sur un marché électrique désormais très dense.

D.M.

Jean-Thomas Robichon. Il dirige l'AREA (Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires) Champagne-Ardenne et accompagne les acteurs de l'agroalimentaire.

Connecteur de saveurs



Jean-Thomas Robichon a toujours évolué dans le domaine agroalimentaire.

« J'ai toujours travaillé dans l'agroalimentaire. Je suis né à Paris et j'ai grandi en Touraine. J'aime la mise en réseau pour développer ce secteur ». Jean-Thomas Robichon est surtout un défenseur de tous les producteurs locaux qu'il fédère autour de l'Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires (AREA) Champagne-Ardenne et de la marque Savourez la Champagne-Ardenne. Une soixantaine d'entreprises du Grand Est, de toutes tailles, adhèrent à l'association qui propose des événements, des rencontres professionnelles, des accompagnements pour faire du business et être référencé chez les distributeurs. Elles représentent environ 350 millions d'euros de chiffre d'affaires hors grand groupe comme InVivo ou Bonduelle par exemple.

Jean-Thomas Robichon connaît tout le monde. Il est dans l'agroalimentaire depuis toujours. « J'ai obtenu une maîtrise des sciences et techniques en production animale et un DESS de nutrition dans les pays en développement à Montpellier. J'ai grandi un peu en Afrique, mon père travaillait au Congo, ça me plaisait bien ». Alors, après ses études, il part au Togo dans le cadre de son service national volontaire. Là-bas, il crée un biscuit nutritionnel pour les enfants. « J'étais dans un monastère bénédictin. J'étais déjà

dans le produire local. C'était génial, c'était une expérience. J'ai appelé le biscuit Aramis, le biscuit de la force ! Il était composé d'arachide et de maïs, une matière première locale. J'étais déjà dans la souveraineté alimentaire totale. » Le biscuit est produit par les Bénédictines et vendu dans les écoles, au monastère, puis dans les supermarchés. Il existe toujours. Une de ses amies est allée dans ce monastère et

sportifs. » C'était en 1991, il y restera jusqu'en 1998. Embauché après un stage comme ingénieur nutrition, acheteur puis chef de marque, il développe les produits pour l'Europe. « J'ai commencé par une pâte de fruits. Je me souviens encore du code barre : 579 675 ! Je me suis dit qu'il fallait démarrer fort avec le meilleur confiseur de France et le tarif le plus bas. Voilà. J'ai mis tout cela en nez de caisse et

« Il faut développer des marques fortes de PME pour le territoire. »

lui en a rapporté récemment !

LA BONNE RENCONTRE

De son aventure africaine, Jean-Thomas Robichon en tire une force. « Quelque chose qui te pousse vers le haut et qui m'aide encore aujourd'hui, ça m'anime en fait, cela a été un tremplin. » Une très bonne expérience « surtout par le sens qu'on donne au travail ». De retour à Paris, après une formation en marketing des achats, il fait la bonne rencontre. « Un professeur qui était le frère du PDG de Décathlon, me dit : Tiens, tu pourrais aussi aller chez nous pour voir si on peut faire de la nutrition pour les

c'est parti ! » Tout s'enchaîne et le succès est au rendez-vous. Dix premiers produits sont commercialisés, les 180 responsables de rayon européens sont formés et trente nouveaux produits, barres, boissons et soins, sont lancés. Jean-Thomas crée alors les marques Aptonia et Hydra pour les boissons énergétiques. « La troisième réussite a été les protéines pour les bodybuilders. Nous avons commencé par un pot pas cher, d'excellente qualité et quatre mois après, j'ai dû faire des seaux de cinq kilos ! Ça se vendait comme des petits pains ! »

Jean-Thomas Robichon sillonne le monde en quête d'innovations.

« C'est une super entreprise très concrète avec une vision à vingt ans. » Quand il quitte l'enseigne de sport, il passe un MBA de management agroalimentaire international et rejoint le service commercial du SIAL (Salon international de l'agroalimentaire). Il assurera ensuite des conférences et des missions de conseils en nutrition et tendances agroalimentaires.

AU CŒUR DE TOUTES LES PRODUCTIONS

Depuis 2009, chez AREA à Troyes (qui s'appelait I3A), Jean-Thomas Robichon travaille non seulement sur l'accompagnement des producteurs mais aussi sur la création d'un groupement d'employeurs pour l'agroalimentaire. En 2014, la naissance de Convergence permet de centraliser et de mutualiser les ressources humaines aux besoins des entreprises. « Les grands groupes viennent chez AREA pour les problématiques de métier. Le référencement local les intéresse moins. Pourtant pour le recrutement local, si nous disons dans les rayons que les produits Bonduelle ou que les chocolats Jacquot et autres sont fabriqués dans l'Aube, c'est pertinent et cela peut aussi envoyer des candidats dans les sites de production. » Une centaine d'entreprises ont rejoint Convergence, dont 30 % en agroalimentaire.

En quête d'identité locale, Jean-Thomas Robichon développe une bannière collective d'appartenance au territoire avec Savourez la Champagne Ardenne. Le label peut être mis sur les emballages et prétexte à des événements. « Nous sommes dans le développement commercial, je crée la connexion avec des acheteurs, c'est notre ADN. Je travaille aussi sur l'attractivité des métiers.

Il faut remettre en place des filières, inciter les jeunes à venir dans ces filières. » Les acteurs manquent en effet d'opérateurs de production et de maintenance. Soutenu par la Région, AREA encourage les lycées à proposer des formations dans les lycées. L'association sensibilise les collégiens avec la semaine nationale de l'emploi prévue en novembre pour visiter les entreprises. Pour compléter, son équipe réalise des vidéos métier avec le témoignage de professionnels. « Parce qu'un jeune de Troyes qui voit la vidéo d'une entreprise de Bordeaux ou de Brest sur TikTok, il ne se sent pas concerné. Mais si l'entreprise est à 20 km de chez lui, là, il se dit "pourquoi pas". Et si nous réalisons une vidéo de savoir-faire d'entreprise pour diffuser sur les réseaux, autant faire d'une pierre deux coups et la diffuser dans les supermarchés. » L'attractivité des métiers reste donc un gros challenge pour mainte-

nir la filière.

Avec des salons pour les grandes enseignes de distribution et des événements comme le salon de l'épicerie fine qui s'adresse plus aux producteurs qui n'ont pas forcément le volume pour entrer en grande distribution, Jean-Thomas Robichon travaille sur toutes les mises en relation pour faciliter l'accès au marché y compris à l'export. À l'image du tourisme, la Région Île-de-France est une cible pour faire des opérations et implanter Savourez la Champagne dans les magasins et continuer de travailler avec ARIA France. « Il faut faire comme les Bretons et développer des marques fortes de PME et utiliser la force collective. » L'export est aussi une piste. Il y a trois vitesses : celle des petits producteurs, celle des PME et celle des grands groupes. Aussi, l'équipe d'AREA multiplie les visios et ouvre de nouvelles perspectives comme celle des stations-service. « Je trouve cela génial de connecter les gens et de voir nos adhérents satisfaits. Cela fait 17 ans que je suis à Troyes pour AREA et je n'ai pas vu le temps passer... Je ne m'ennuie pas, ce n'est jamais la même chose et toujours en gardant l'idée du service aux entreprises. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1964

Naissance le 28 novembre à Paris.

1988 - 1990

Responsable d'un projet humanitaire au Togo.

1991-1998

Decathlon, chef de marque nutrition et soins du sportif.

2002-2007

SIAL, responsable commercial.

2009

AREA Champagne-Ardenne Troyes, directeur.

2019

Conseiller du commerce extérieur de la France/ Champagne-Ardenne.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

